

MESSAGE DU MINISTRE



Au nom du gouvernement du Canada, j'ai le plaisir de vous présenter le volet sur la défense de l'Énoncé de politique internationale du Canada.

Le présent document représente un changement considérable. Il s'agit en effet du premier examen de la politique de défense du Canada en plus de dix ans. Il définit une nouvelle politique bien adaptée aux réalités du monde après la guerre froide et le 11 septembre. Il est aussi fondé sur la riche et vaste expérience opérationnelle acquise par les Forces canadiennes, que ce soit au Canada ou à l'étranger, notamment en Afghanistan, dans les Balkans et en Haïti.

La tragédie du 11 septembre 2001 a prouvé aux Canadiens que nous sommes exposés à la menace que pose le terrorisme ainsi qu'aux retombées de l'existence d'États en déroute ou défaillants. Par conséquent, cette politique fait de la défense du Canada notre priorité. Les Forces canadiennes seront réorganisées et rééquipées en vue d'accorder une importance accrue à ce mandat primordial.

La défense efficace du Canada et de l'Amérique du Nord a toujours nécessité une étroite collaboration avec les États-Unis. Les ententes de défense bilatérales déjà en place, notamment NORAD, nous serviront de fondement. Nous chercherons par ailleurs des moyens nouveaux et innovateurs de coopérer avec les États-Unis en matière de défense, de façon à mieux affronter les menaces auxquelles sont exposés les deux pays.

Le gouvernement reconnaît que les Forces canadiennes sont un instrument essentiel de la politique étrangère du Canada, surtout dans le monde instable d'aujourd'hui. Notre nouvelle politique de défense fournira aux Forces canadiennes les directives dont elles ont besoin pour aider le Canada à projeter ses valeurs particulières et son approche unique en matière de résolution de conflit à travers le monde.

Je me réjouis à la perspective des discussions que le présent document suscitera tant au Parlement qu'à l'échelle du pays. Je crois qu'elles indiqueront la meilleure voie à suivre pour les Forces canadiennes, l'une de nos plus importantes institutions nationales.

C'est un privilège que d'être ministre de la Défense nationale à un moment aussi stimulant. Le rôle important et central que jouent les Forces canadiennes dans le vaste programme du gouvernement du Canada est en ascension. Nous avons, au sein des Forces canadiennes, de nouveaux chefs très dynamiques qui ont des idées innovatrices issues de leur expérience opérationnelle récente. Nos soldats, marins et aviateurs figurent parmi les plus professionnels, les plus dévoués et les plus compétents du monde. Le gouvernement du Canada a pris un engagement financier ferme à l'égard des Forces canadiennes – un engagement inégalé au cours des deux dernières décennies. Et maintenant, ce nouvel énoncé de la politique de défense nous confère le cadre intellectuel requis pour guider et façonner les Forces canadiennes de manière à ce qu'elles puissent relever les défis que poseront la défense et la sécurité au XXI^e siècle.

Le ministre de la Défense nationale,

L'honorable Bill Graham

ÉNONCÉ DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU CANADA

Fierté et influence : notre rôle dans le monde

DÉFENSE

L'Énoncé de politique internationale du Canada se trouve sur les sites Web suivants :
www.international.gc.ca et www.forces.gc.ca.

Renseignements généraux
SMA(AP)
Ministère de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Téléphone : (613) 996-0255
Télécopieur : (613) 992-4739
ATS : 1 800 467-9877
Courriel : information@forces.gc.ca

ISBN 0-662-68940-2
N° de catalogue D2-168/2005
IDDN A-JS-005-000/AG-001
SMA(AP) DMSC CS05-0023

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LES FORCES CANADIENNES DANS UN MONDE IMPRÉVISIBLE : ASSURER LA SÉCURITÉ AU PAYS ET À L'ÉTRANGER	1
EXPANSION DES FORCES	3
TRANSFORMATION	4
REGARD VERS L'AVENIR	4
LE CONTEXTE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE	5
ÉTATS EN DÉROUTE OU DÉFAILLANTS	5
TERRORISME	6
ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE	6
POINTS CHAUDS RÉGIONAUX	7
CONCLUSION	7
UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES	8
CADENCE OPÉRATIONNELLE	9
OPÉRATIONS INTERNATIONALES	9
RÉCENTES OPÉRATIONS SUR LA SCÈNE NATIONALE	11
REGARD VERS L'AVENIR : UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES	12
MISE EN ŒUVRE DE LA VISION : LA TRANSFORMATION DES FORCES CANADIENNES	13
Transformer les Forces canadiennes : l'accent mis sur l'intégration des opérations	14
Initiatives de transformation	15
PROTÉGER LE CANADA ET LES CANADIENS	18
UN NOUVEAU CONTEXTE NATIONAL	18
LES FORCES CANADIENNES ET LA PROTECTION DU CANADA : UNE APPROCHE NOUVELLE	19
FUTURES TÂCHES DES FORCES CANADIENNES	21
LES RELATIONS DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINES DANS UN MONDE EN PERPÉTUEL CHANGEMENT	24
UN NOUVEAU CONTEXTE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ EN AMÉRIQUE DU NORD	24
LES FORCES CANADIENNES ET LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE NOUVELLE APPROCHE	24
Coopération accrue pour la défense de l'Amérique du Nord	25
Commission permanente mixte de défense	26
FUTURES TÂCHES DES FORCES CANADIENNES	26
CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR	27
UN NOUVEAU CONTEXTE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE	27
Organisations internationales	27
<i>Nations Unies</i>	27
<i>Organisation du Traité de l'Atlantique Nord</i>	28
<i>Union européenne</i>	29
LES FORCES CANADIENNES ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE AU XXI ^E SIÈCLE : UNE NOUVELLE APPROCHE	29

TABLE DES MATIÈRES

Rôles des Forces canadiennes	30
<i>Les États en déroute et l'enjeu lié au rétablissement de la stabilité</i>	30
<i>Aide à l'instruction militaire</i>	31
<i>Diplomatie militaire et présence avancée</i>	32
<i>Contrôle des armements</i>	33
FUTURES TÂCHES DES FORCES CANADIENNES	33

CONCLUSION

36

A l'aube du XXI^e siècle, le Canada fait face à un éventail complexe de défis en matière de sécurité. Le monde demeure un endroit imprévisible et dangereux, où notre bien-être, nos intérêts et nos valeurs continuent d'être menacés. Les États en déroute ou défaillants parsèment le paysage international, engendrant désespoir et instabilité régionale, et servant de refuge à ceux qui souhaiteraient lancer des attaques directes contre nous. Le terrorisme mondial est devenu un adversaire mortel et, à certains égards, les Canadiens sont dorénavant individuellement plus menacés qu'ils ne l'ont été durant la guerre froide. La prolifération des armes de destruction massive parmi des acteurs étatiques et non étatiques laisse entrevoir la perspective de lourdes pertes civiles et militaires. En outre, des conflits intra-étatiques et interétatiques se poursuivent partout dans le monde. Ces développements touchent la population canadienne comme jamais auparavant.

Dans ce contexte dangereux, les Canadiens se sont tournés vers leur gouvernement pour trouver réconfort et protection. Et le gouvernement a répondu à cet appel. Au lendemain du 11 septembre 2001, il a annoncé des mesures de près de 8 milliards de dollars visant à renforcer la sécurité des citoyens. En avril 2004, il a publié sa première politique de sécurité nationale, qui décrit une vaste gamme de nouvelles initiatives dans des secteurs comme le renseignement, la planification et la gestion des opérations d'urgence, les crises relatives à la santé publique, et la sécurité des transports et de la frontière, afin de contrer les principales menaces pesant sur le Canada. Dans le budget de 2005, le gouvernement a investi dans les forces militaires du Canada la plus importante somme depuis plus de 20 ans, soit près de 13 milliards de dollars au total. Cette somme comprend une augmentation au financement de base ainsi que des ressources additionnelles substantielles pour les programmes d'immobilisations. Le gouvernement a maintenant publié l'Énoncé de politique internationale, qui établit les priorités et les grands principes régissant les relations du Canada à l'étranger, et qui stipule très clairement que la défense et la sécurité font partie intégrante de notre stratégie internationale.

Au large de l'île de Baffin – Traçage de l'itinéraire à bord du NCSM *Montréal*.

LES FORCES CANADIENNES DANS UN MONDE IMPRÉVISIBLE : ASSURER LA SÉCURITÉ AU PAYS ET À L'ÉTRANGER

Dans la Politique de sécurité nationale comme dans le Survol de l'Énoncé de politique internationale, les Forces canadiennes sont désignées comme un élément crucial d'intervention en cas de menaces et d'autres urgences, au pays et à l'étranger. Les militaires canadiens connaissent bien ce rôle. Depuis des décennies, les Forces canadiennes accomplissent remarquablement leur mission au nom de tous les Canadiens, mais elles n'ont jamais été aussi occupées que durant la période de l'après-guerre froide. Ces dernières années, elles ont été déployées de par le monde, dans le cadre de missions complexes et risquées, qui ont mis à l'épreuve leurs compétences, leur entraînement et leur équipement. Au Canada, la situation n'a pas été moins exigeante. Pour servir le pays, certains militaires ont fait le sacrifice ultime et beaucoup d'autres ont été grièvement blessés.

Malgré les pressions exercées par des déploiements accrus, les Forces canadiennes demeurent efficaces et aptes à remplir leur devoir. Les militaires du pays sont reconnus pour leur expertise et leur professionnalisme par leurs concitoyens, ainsi que par les États amis et alliés, et ils jouent un rôle important et apprécié par les



INTRODUCTION

Canadiens et d'autres personnes moins privilégiées des quatre coins du monde.

Le rôle que jouent les Forces canadiennes dans la protection des Canadiens, de leurs intérêts et de leurs valeurs, demeurera essentiel. Les militaires sont déjà très sollicités, sur la scène nationale et internationale, et ces exigences ne diminueront pas. Elles risquent plutôt d'augmenter. Le Canada doit posséder une force militaire qui soit bien adaptée au contexte de sécurité changeant et prête à répondre aux besoins futurs du pays. Les Forces canadiennes ont déjà entrepris un processus de transformation à long terme qui les oriente vers cette voie et, grâce aux récents investissements, elles pourront accomplir d'importants progrès en vue d'atteindre leurs buts.

Le présent document vise à guider les Forces canadiennes dans leurs activités et à aider la Défense nationale à élaborer un programme viable à long terme. La politique de défense repose sur les principes et les priorités établis dans la politique de sécurité nationale et dans le Survol de l'Énoncé de politique internationale. Les Forces canadiennes continueront de remplir trois grands rôles : protéger la population canadienne,

défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis et contribuer à la paix et à la sécurité internationales. Pour ce faire, nos forces armées doivent être efficaces, bien adaptées et promptes à réagir rapidement, afin de mener une vaste gamme d'opérations, y compris des missions de combat.

La présente politique met de l'avant un changement et l'adoption d'une vision audacieuse qui permettra aux Forces canadiennes d'intervenir compte tenu du climat mondial de plus en plus incertain. Le premier défi est de trouver le juste équilibre entre les rôles nationaux et les rôles internationaux des Forces canadiennes. Dans le contexte de sécurité actuel, où la démarcation entre ces rôles est plus floue que jamais, les Forces canadiennes doivent continuer de mener des opérations au pays et à l'étranger. Le gouvernement estime cependant qu'il faut accorder à la défense du Canada et de l'Amérique du Nord une importance accrue. Telle doit être la plus grande priorité des Forces canadiennes. En raison des menaces actuelles, il faut prêter davantage attention à la sécurité des citoyens au pays. C'est la responsabilité la plus fondamentale de tout gouvernement. En plus de renforcer la capacité des Forces canadiennes d'exercer

leurs rôles nationaux de concert avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, le gouvernement continuera d'envisager des façons nouvelles et novatrices d'améliorer les relations avec les États-Unis pour défendre le continent nord-américain. Un partenariat solide entre le Canada et les États-Unis en matière de défense demeure indispensable à notre sécurité.

Le gouvernement reconnaît également l'importance de faire face aux menaces pour notre sécurité aussi loin des frontières que possible, où que ces menaces surgissent. En fait, la sécurité au Canada commence par la stabilité à l'étranger. Bien qu'il faille se montrer sélectif et stratégique lorsqu'il s'agit de déployer du personnel militaire à l'étranger, en mettant l'accent sur les zones où les intérêts au pays sont en jeu et où le pays peut apporter une contribution appréciable,

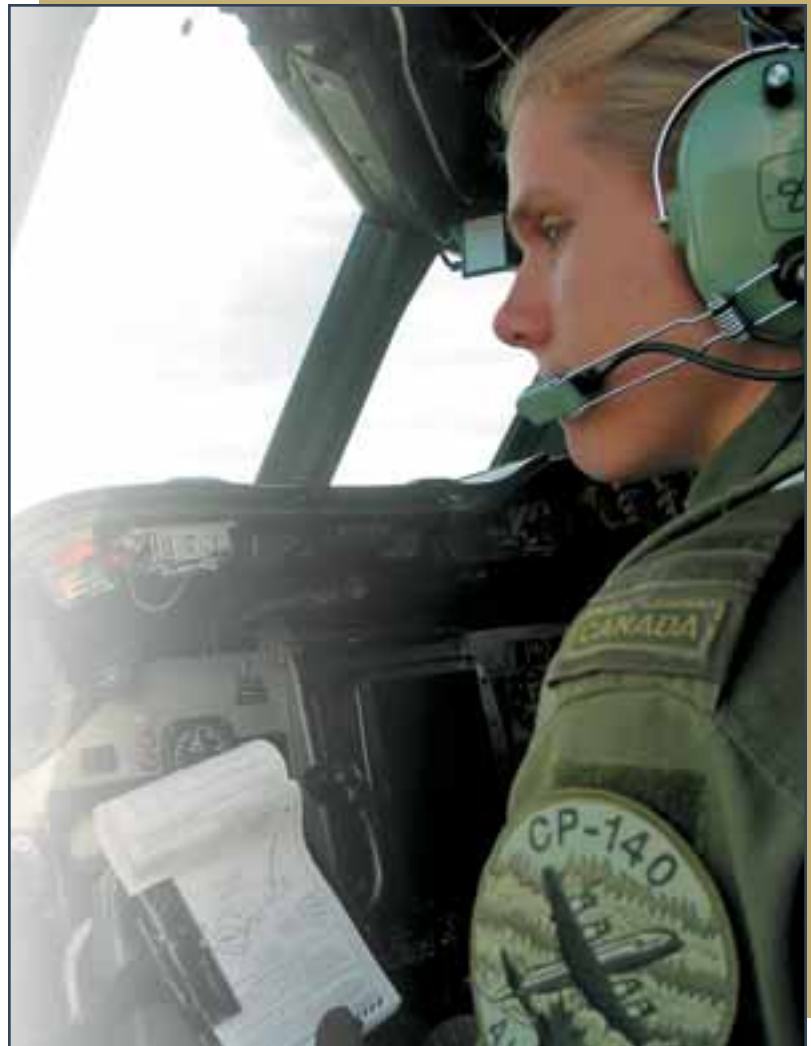
Kaboul (Afghanistan) – Un militaire affecté à un peloton antichar des Forces canadiennes s'arrête sur un monticule lors d'une patrouille.



les Forces canadiennes doivent maintenir un éventail de moyens pour collaborer avec les pays alliés lors de missions internationales.

C'est particulièrement le cas dans les États en déroute ou défailants. Les Canadiens sont fiers du rôle que leurs militaires jouent dans la protection des personnes qui ne peuvent se protéger elles-mêmes, la distribution d'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin et la reconstruction de collectivités et de sociétés dévastées. Les Forces canadiennes axeront leurs capacités d'expédition sur les opérations dans ces États et joueront notamment un rôle de premier plan lorsque le Canada sera en mesure de le faire et que cela sera dans son intérêt. Dans ces milieux exigeants et complexes, où les civils se mêlent aux forces amies, neutres et adverses, souvent en région urbaine, les militaires canadiens doivent être prêts à exécuter différentes missions simultanément – aide humanitaire, opérations de stabilisation et combat. Les Forces canadiennes, grâce à leurs capacités modernes et leurs compétences hautement spécialisées dans l'interaction avec les populations sur le terrain, peuvent faire une différence à cet égard. Le gouvernement s'est d'ailleurs engagé à consolider les Forces sur ce plan, dans le cadre d'une stratégie intégrée qui comporte des volets de diplomatie, de défense et de développement pour aider à reconstruire des États.

En participant à ces opérations et à d'autres missions à l'étranger, et en mettant davantage l'accent sur l'entraînement des forces militaires étrangères, les Forces canadiennes rehausseront le statut du Canada en tant que membre responsable et actif de la communauté internationale, y compris d'institutions clés comme les Nations Unies (ONU) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Il faut absolument investir dans une force militaire robuste pour atteindre les objectifs de politique étrangère et améliorer la place du Canada sur l'échiquier mondial. C'est exactement ce qu'a fait le gouvernement dans le budget de 2005.



Base aéronavale de Sigonella (Italie) – Un pilote d'un CP-140 *Aurora* du 405^e Escadron de patrouille maritime, basé à la 14^e Escadre Greenwood (N.-É.)

EXPANSION DES FORCES

Pour accroître la capacité des Forces canadiennes à remplir les rôles nationaux, continentaux et internationaux décrits ci-dessus, l'effectif de la Force régulière augmentera de 5 000 personnes et celui de la Réserve, de 3 000. Il s'agit là d'une entreprise d'envergure qui démontre l'engagement du gouvernement envers une force militaire plus nombreuse et toujours aussi efficace, et à l'égard des militaires qui risquent leur vie au nom de tous les Canadiens. Le personnel demeure le plus grand atout des Forces canadiennes. Il faut veiller à ce que les militaires et leur famille jouissent de la qualité de vie qu'ils méritent.



INTRODUCTION

Grâce à cette expansion, les Forces canadiennes auront une capacité accrue de participer à des opérations internationales difficiles n'importe où dans le monde, notamment dans les États en déroute ou défaillants. Les forces terrestres, par exemple, qui bénéficieront de la majeure partie de cette augmentation, vont réellement doubler leur capacité de mener des opérations outre-mer. Une fois l'expansion complétée, les Forces canadiennes pourront maintenir continuellement jusqu'à 5 000 militaires sur la scène internationale. Ces nouveaux membres de la Force régulière et de la Réserve aideront aussi les Forces canadiennes à mieux intervenir en cas de crise au Canada, comme lors de catastrophes naturelles ou d'attentats terroristes.

TRANSFORMATION

Parallèlement, les Forces canadiennes poursuivront leur transformation avec une énergie et une orientation renouvelées. Dans le cadre de ce processus, elles acquerront de nouvelles technologies et du nouvel équipement pour fonctionner efficacement dans le contexte exigeant de sécurité d'aujourd'hui, et ce aux côtés de forces alliées et d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Le gouvernement a fourni d'importantes nouvelles ressources qui, entre autres choses, permettront d'améliorer la capacité de déploiement des Forces canadiennes, leurs systèmes de surveillance et systèmes d'armes, de même que leur aptitude à diriger et à soutenir des opérations.

La transformation ne se limite toutefois pas à la modernisation des moyens technologiques et de l'équipement. Elle exige une modification en profondeur de la culture militaire, afin que les opérations soient menées de façon parfaitement intégrée et unifiée. Il faudra donc adopter de nouvelles structures de commandement et de fonctionnement, incluant la création d'un quartier général national de commandement opérationnel (Commandement Canada), et une nouvelle pensée en ce qui a trait aux concepts et à la doctrine. Nous devons nous munir de capacités nouvelles et exploiter les ressources existantes de manières différentes et novatrices. Il sera de la plus haute importance de mettre en place les personnes qui possèdent les compétences voulues pour accomplir les

missions. Ces personnes apporteront les idées et le leadership qui permettront aux Forces canadiennes de se positionner pour l'avenir.

REGARD VERS L'AVENIR

Le gouvernement a mis en place un programme de défense viable pour mettre en œuvre cette politique. Les nouveaux investissements serviront à appuyer l'expansion des Forces et à améliorer leur viabilité opérationnelle, par le biais de progrès dans des secteurs tels que l'instruction, les soins médicaux, l'infrastructure, ainsi que les stocks de pièces de rechange et l'entretien. Ils jetteront également les bases de mesures de transformation et de modernisation additionnelles. Au cours des mois à venir, la Défense nationale publiera un document qui fournira des précisions sur les capacités et la structure des Forces permettant de mettre en œuvre la stratégie énoncée ici.

La présente politique est celle qui convient le mieux aux Canadiens. Face aux indubitables menaces pour notre sécurité, elle établit des priorités claires pour les militaires du pays et leurs homologues civils, et met le cap sur l'établissement d'une organisation militaire dont l'efficacité et la souplesse seront accrues au cours des années à venir. Les Forces canadiennes protégeront les Canadiens chez eux, collaboreront étroitement avec les États-Unis à la défense du continent nord-américain et se déploieront partout dans le monde, aux côtés de pays amis et d'alliés, dans le cadre d'une démarche multilatérale pour résoudre les problèmes internationaux.

En élaborant cette politique, le gouvernement a tenu compte des préoccupations des Canadiens. Le présent document fait fond sur des consultations publiques antérieures, dont celles menées dans le cadre du Bilan de la Défense de 2002-2003, et tient compte des opinions exprimées par des intervenants et des comités parlementaires dans de nombreux rapports publiés au cours des dernières années. Le ministre de la Défense nationale a aussi rencontré des experts clés du secteur de la défense. Le gouvernement attend maintenant avec intérêt les points de vue des comités de la Chambre des communes et du Sénat sur la défense, et, bien entendu, de la population canadienne en général, sur les initiatives décrites dans les pages suivantes.



LE CONTEXTE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE

Un peu plus de quinze ans se sont écoulés depuis la chute du mur de Berlin. La perspective d'un conflit mondial entre les grandes puissances demeure très faible, et plus aucune menace militaire de type soviétique ne pèse sur le territoire canadien.

Ces préoccupations se sont dissipées au cours des années 1990, mais elles ont fait place à de nouvelles menaces plus complexes, qui se sont avérées difficiles à contrer. Des États en déroute ou défaillants sont à la source de guerres civiles, de catastrophes humanitaires et d'instabilité régionale. Le terrorisme s'est révélé être une menace d'envergure mondiale. La communauté internationale s'efforce de réagir aux crises immédiates et d'élaborer des stratégies efficaces pour remédier aux problèmes de sécurité à long terme, notamment la prolifération des armes de destruction massive. Des tensions au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie se prolongent, et de nombreux conflits semblent encore loin d'un règlement négocié et permanent.

Les attentats contre New York et Washington en 2001 ont transformé le contexte de la sécurité internationale. Elles ont également accentué l'importance de la sécurité nationale et de la défense du continent que nous partageons avec les États-Unis.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, les liens entre la sécurité internationale et la sécurité nationale se sont resserrés. Les événements qui surviennent à l'étranger peuvent affecter la sécurité des Canadiens à un niveau sans précédent. Les lignes de front d'aujourd'hui s'étendent des rues de Kaboul aux voies ferrées de Madrid, et jusqu'à nos propres villes canadiennes. Le gouvernement s'est engagé à réagir aux menaces éventuelles pour la sécurité des Canadiens avant qu'elles n'atteignent nos côtes.

En raison de la fluidité du contexte de la sécurité internationale, il est difficile de prévoir les menaces précises auxquelles nous pourrions faire face dans un délai aussi court que cinq ans. Pour concentrer ses efforts là où le Canada peut jouer un rôle utile, le gouvernement a décidé de mettre l'accent sur les États en déroute ou défaillants.



Kaboul (Afghanistan) – Un soldat d'infanterie, de faction pendant la livraison de pupitres et de fournitures scolaires.

ÉTATS EN DÉROUTE OU DÉFAILLANTS

Que ce soit en Somalie, en Afghanistan, en Haïti ou au Soudan, les quinze dernières années ont mis le Canada face au concept des États en déroute ou défaillants et à leurs répercussions. L'incapacité des gouvernements de ces pays, et d'autres comme eux, à conserver le pouvoir politique, à assurer la sécurité et d'autres services essentiels, ainsi qu'à protéger les libertés civiles fondamentales a emprisonné des millions de civils vulnérables dans un cycle de misère, de pauvreté et de violence. Conjugué aux préoccupations environnementales, à la rareté des ressources, aux pandémies et à l'urbanisation, ce problème subsistera encore longtemps.

Les États en déroute ou défaillants présentent un double défi pour le Canada. Dans le premier cas, la souffrance qu'ils engendrent est un affront aux valeurs canadiennes. Les États en déroute font également naître des menaces pour la sécurité régionale et mondiale. Ils génèrent des mouvements de réfugiés qui compromettent la stabilité de leurs voisins et créent de nouveaux problèmes politiques pour leur région. Ce qui est plus inquiétant, c'est que l'impuissance de leurs



LE CONTEXTE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE

structures de gouvernement en fait des terrains fertiles ou des refuges pour le terrorisme et le crime organisé.

TERRORISME

Les attentats du 11 septembre 2001 ont marqué le début d'une campagne mondiale contre les terroristes et ceux qui appuient leurs actes. Cet effort international fait appel à la participation de nombreux pays. Il comporte également plusieurs aspects et des dimensions politiques, militaires et économiques qui mettent à contribution les forces armées, les services de police et de renseignement, et les milieux financiers.

La campagne actuelle est axée sur al-Qaïda et les groupes aux vues similaires. Les Canadiens ont été témoins de la détermination et de la capacité de ce réseau et de ses affiliés à infliger des pertes civiles massives. Les attentats perpétrés depuis le 11 septembre – à Madrid, à Istanbul, à Bali, à Mombasa et ailleurs – prouvent que tous les États et toutes les sociétés, y compris le Canada, sont des cibles possibles.

La campagne internationale a affaibli al-Qaïda, endommagé sa structure organisationnelle et éliminé certains de ses membres clés. Les opérations de la coalition et de l'OTAN en Afghanistan ont privé le réseau de sa base la plus efficace, notamment ses installations d'instruction et ses laboratoires. L'exemple de l'Afghanistan peut servir d'avertissement à d'autres pays qui pourraient envisager d'offrir un refuge à des terroristes.

Mais nous n'avons pas assisté à la fin du terrorisme comme menace pour la paix et la sécurité internationales. La perturbation des activités des dirigeants d'al-Qaïda n'a pas éliminé toutes ses figures de proue, ses liens internationaux ou le soutien apporté à des insurgés locaux et à d'autres groupes de sympathisants. Par ailleurs, des réseaux terroristes connexes, qui conservent des moyens efficaces de transmettre leur message, continuent d'attirer de nouvelles recrues. Il y a encore des signes que des attaques d'envergure pourraient être lancées contre des pays et des intérêts occidentaux, et les scénarios dont on discute englobent le recours à des armes de destruction massive.

ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

La prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, ainsi que de leurs vecteurs, se poursuit. Un certain nombre d'États possèdent ou cherchent à acquérir de telles armes afin de se donner du prestige aux yeux de la communauté internationale, de dissuader des adversaires ou de renforcer leur position relative dans des conflits régionaux. Des groupes terroristes et des États dangereux ont tenté de se procurer ces armes en vue de neutraliser la supériorité militaire conventionnelle des pays développés et d'intimider les populations civiles. Leur quête de ce genre d'armes est facilitée par des États qui exploitent les dispositions de traités visant à promouvoir l'utilisation pacifique de la technologie et par des réseaux commerciaux illicites qui ont accès aux matières et au savoir-faire connexes.

Il y a eu certains progrès dans le secteur du contrôle des armements, notamment des accords historiques comme le Traité de 2002 sur la réduction des armes offensives stratégiques, qui réduira radicalement les forces nucléaires opérationnelles des États-Unis et de la Russie. La majeure partie de la communauté internationale appuie le régime actuel de non-prolifération, ancré dans des instruments traditionnels comme le Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires. Mentionnons également de nouvelles initiatives comme le Programme de partenariat mondial du G8, qui vise à empêcher la propagation de matières et d'expertise se rapportant aux armes de destruction massive et provenant de l'ex-Union soviétique, et l'Initiative de sécurité contre la prolifération, qui vise à intercepter le trafic des matières relatives à ces armes et de leurs vecteurs. Cela dit, le régime international de contrôle des armements reste menacé, car il n'a pas la faveur de toutes les nations et un certain nombre d'accords ne comportent aucun mécanisme ayant force exécutoire.



LE CONTEXTE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE

POINTS CHAUDS RÉGIONAUX

Un certain nombre de « points chauds » de longue date persistent sur la scène mondiale. Même s'il est improbable que des guerres régionales d'envergure y éclatent à court terme, cette possibilité ne peut être écartée. La politique nucléaire de la corde raide menée par la Corée du Nord et les tensions continues entre Taïwan et la Chine restent lourdement préoccupantes dans la région de l'Asie-Pacifique. En dépit de récents développements positifs, l'affrontement entre l'Inde et le Pakistan n'est pas encore résolu. La situation au Moyen-Orient, qu'il s'agisse du conflit israélo-palestinien, de l'instabilité en Iraq ou des ambitions nucléaires de l'Iran, continue d'avoir une incidence marquée sur la sécurité internationale.

CONCLUSION

Le climat de sécurité mondial présente des défis complexes – qu'il s'agisse des États en déroute ou défailants, du terrorisme international, de la prolifération des armes de destruction massive, ou de tensions régionales persistantes. En collaboration étroite avec ses amis et alliés, le Canada doit faire sa part pour relever ces défis. À cette fin, le gouvernement adoptera une stratégie intégrée faisant appel aux ressources en matière de diplomatie, de développement et de défense du Canada. Cela implique un rôle prédominant pour les Forces canadiennes.



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES

Pour être efficaces dans ce contexte de sécurité en évolution, les Forces canadiennes ont besoin d'une vision bien définie pour le futur. Au moyen du présent énoncé de politique et grâce aux investissements annoncés dans le budget de 2005, le gouvernement établit une voie à suivre qui guidera la transformation à long terme des forces armées du pays.

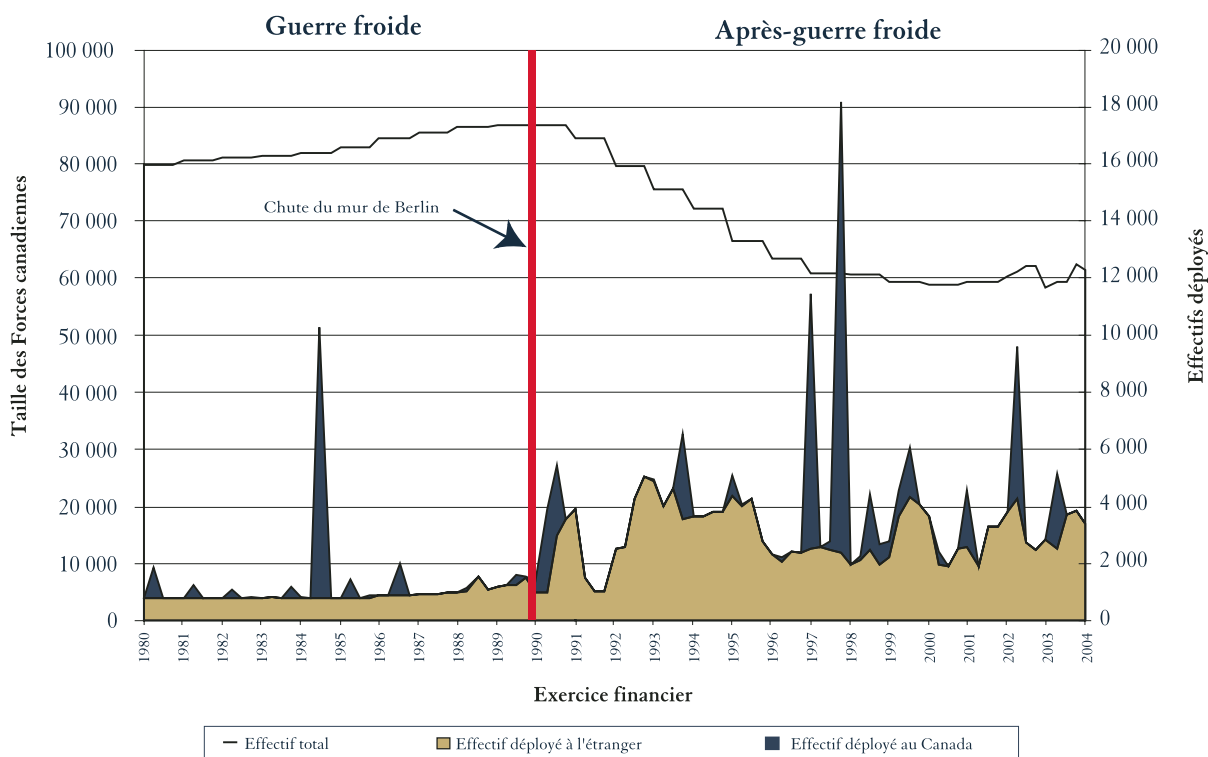
En élaborant cette stratégie, le gouvernement s'est longuement penché sur l'expérience récente des Forces canadiennes, en sol canadien comme à l'étranger. Cerner les grandes tendances opérationnelles qui se dessinent est essentiel si l'on veut déterminer le genre de forces dont le Canada doit se doter pour relever les défis que ce siècle présentera en matière de sécurité.

CADENCE OPÉRATIONNELLE

Cette expression désigne le nombre et la taille des missions qu'entreprend une force par rapport aux effectifs disponibles. Elle tient compte également de la complexité et de la durée de ces opérations. Une cadence opérationnelle élevée, par conséquent, témoigne d'un grand nombre de déploiements importants et soutenus sur des théâtres multiples. Le graphique ci-dessous illustre l'accroissement de la cadence opérationnelle des Forces canadiennes depuis 1990. En mai 2004, le Canada se classait au deuxième rang des pays de l'OTAN quant au pourcentage de militaires déployés dans le cadre de missions multinationales et au sixième rang pour ce qui est du nombre total de militaires.

Cadence opérationnelle du personnel par rapport aux effectifs globaux
1980 à 2004

Accroissement de la demande par rapport à la baisse de capacité



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES

CADENCE OPÉRATIONNELLE

Au cours de la dernière décennie, la cadence opérationnelle des Forces canadiennes a été très exigeante pour ses effectifs. Depuis 1990, le nombre d'opérations auxquelles les Forces ont participé a triplé par rapport à la période de 1945 à 1989. Le nombre de militaires déployés à l'étranger a fréquemment dépassé le plafond soutenable de 4 000 personnes établi dans le Livre blanc sur la défense de 1994. On ne s'attendait pas non plus à ce que les Forces canadiennes soient si souvent appelées à se déployer simultanément et durant de longues périodes sur autant de théâtres différents à travers le monde.

Les Forces canadiennes se sont donc retrouvées débordées (ce fut particulièrement le cas de plusieurs petits groupes professionnels spécialisés, comme les ingénieurs et les médecins), ce qui a eu une incidence sur leur capacité de soutenir les opérations et sur la qualité de vie des militaires et de leur famille. En effet, la tension exercée par la cadence opérationnelle des Forces a créé une nouvelle génération d'anciens combattants, c'est-à-dire ceux qui ont servi dans le cadre des nombreuses opérations complexes de soutien de la paix des dernières années. La prise en compte des problèmes auxquels cette nouvelle génération d'anciens combattants fait face, comme le syndrome de stress post-traumatique, a amené le Ministère et les Forces à travailler en étroite collaboration avec Anciens



Combattants Canada, en vue de développer une version actualisée de la Charte des anciens combattants.

Les défis engendrés par les exigences de l'environnement opérationnel de l'après-guerre froide ne se sont pas posés qu'aux Forces canadiennes. D'autres forces militaires occidentales ont fait face à des problèmes semblables. Le gouvernement a reconnu, dans le dernier budget, que les ressources financières fournies aux Forces canadiennes durant la dernière décennie ne peuvent plus soutenir le niveau opérationnel auquel on s'attend tout en pavant la voie à la transformation.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

La gamme des missions internationales auxquelles ont participé les Forces canadiennes a été particulièrement impressionnante ces dernières années. Il y a eu des opérations fortement médiatisées, comme la campagne antiterroriste et le déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) dans des pays dévastés par une catastrophe naturelle, comme le Sri Lanka. D'autres opérations n'ont pas retenu autant l'attention du public, mais se sont avérées tout aussi importantes, l'objectif visé ayant été de faire respecter des sanctions ou de procéder aux inspections dans le cadre du contrôle des armements conventionnels.

Certaines tendances se sont manifestées durant cette période. À quelques exceptions près, la plupart des missions des Forces canadiennes ne ressemblaient nullement au modèle traditionnel du maintien de la paix, où une force d'observateurs légèrement armés était envoyée pour superviser un cessez-le-feu négocié. Les missions sont aujourd'hui plus complexes et plus dangereuses, et les troupes sont souvent déployées dans des États en déroute ou défaillants, comme Haïti ou l'Afghanistan, où il n'y a pratiquement aucune paix à maintenir. Dans ce contexte, les militaires canadiens se heurtent aux nouveaux dangers que posent, entre autres, des maladies rares, le désordre civil et la rencontre en zone urbaine de combattants n'appartenant pas à des forces régulières.

La Force opérationnelle interarmées 2, unité des Forces canadiennes affectée aux opérations spéciales et à la lutte antiterroriste.



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES



Région d'Ampara (Sri Lanka) – Des membres de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe nettoient les débris d'une école endommagée par le tsunami du 26 décembre 2004.

Les experts militaires ont comparé l'environnement opérationnel complexe et chaotique d'aujourd'hui à une « guerre à trois volets ». Cette expression fait référence au chevauchement accru que l'on constate entre les diverses missions confiées aux effectifs militaires et à la nécessité qui en résulte de mener des opérations intégrées. Pendant que les forces terrestres sont occupées à combattre des miliciens fortement armés dans un quartier donné, d'autres soldats pourraient être engagés dans une opération de stabilisation à quelques rues de là, tandis qu'un troisième groupe s'affairerait à des secours humanitaires et à des travaux de reconstruction dans un pâté de maisons voisin. La transition d'un type d'opération à un autre se fait parfois en un clin d'œil, ce qui laisse peu de temps pour réagir. Simultanément, les forces navales en poste dans les eaux adjacentes pourraient avoir à soutenir les soldats à terre et à faire respecter une zone d'exclusion maritime, pendant que les forces aériennes verraient au transport de fournitures

et de matériel humanitaire, tout en restant prêtes à engager le combat avec des opposants résolus.

Les Balkans et l'Afghanistan constituent des exemples de ce genre de situation. Il a fallu faire appel aux compétences de forces hautement professionnelles pour mener à bien des opérations de plus en plus intégrées. Les Forces canadiennes ont acquis à juste titre une renommée pour ce genre de missions qui met en valeur l'étendue de leur expertise militaire.

Si ces opérations de soutien de la paix complexes sont devenues plus courantes, il en est de même des missions de combat tous azimuts. Par exemple, les avions canadiens CF-18 ont joué un rôle important durant la campagne aérienne menée en 1999 contre la République fédérale de Yougoslavie. Pendant le déploiement à Kandahar, en 2002, les forces terrestres et les forces d'opérations spéciales canadiennes ont pris part à de nombreuses opérations de combat aux côtés de forces alliées, pourchassant des membres des Taliban et d'al-Qaïda dans les régions montagneuses d'Afghanistan.

Dans le cadre de cette campagne contre le terrorisme, des navires canadiens ont été déployés dans la région du golfe Persique pour protéger et appuyer d'autres marines alliées, ainsi que pour héler et arraisonner des navires suspects, de façon à empêcher des membres des Taliban et d'al-Qaïda de s'enfuir par la mer. Les hélicoptères *Sea King*, les avions de transport *Airbus* et *Hercules* et les avions de patrouille à long rayon d'action *Aurora* ont également apporté un soutien précieux aux forces du Canada comme aux forces de la coalition.

Au fil de l'évolution de ce contexte opérationnel, les Forces canadiennes ont été appelées à resserrer leur collaboration avec leurs homologues des pays alliés. Elles ont d'ailleurs accompli de grands pas dans cette direction. Aujourd'hui, les navires canadiens s'intègrent aisément avec les formations navales des États-Unis. Dans le cadre de la campagne aérienne menée au Kosovo, les équipages aériens du pays ont collaboré étroitement avec ceux d'autres forces de l'OTAN. Et en Afghanistan, nos forces terrestres, comme nos forces d'opérations spéciales, ont fait leurs preuves aux côtés des meilleures troupes du monde. L'« interopérabilité », c'est-à-dire la capacité des forces armées de collaborer



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES

efficacement dans le cadre d'opérations, restera un élément essentiel des futures opérations multinationales.

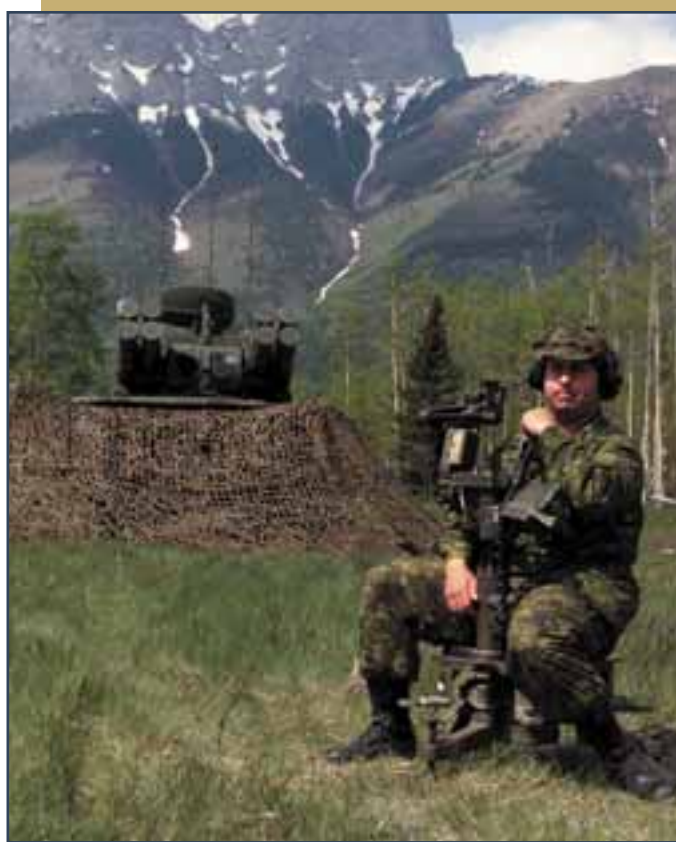
La souplesse, la compétence et le professionnalisme des Forces canadiennes ne sont pas passés inaperçus des alliés du Canada. Voilà qui explique pourquoi les militaires du pays demeurent parmi les premiers auxquels on fait appel lors de la mise sur pied de missions internationales, et pourquoi des Canadiens sont souvent appelés à exercer les fonctions de commandement et d'état-major les plus exigeantes. La capacité des Forces canadiennes à travailler dans les deux langues officielles a également contribué à forger leur excellente réputation à l'étranger. Leur expertise bilingue leur permet de fonctionner aussi efficacement dans des pays de la Francophonie, comme Haïti, que dans des pays du Commonwealth, comme la Sierra Leone.

La reconstruction de pays dévastés par la guerre ou par des troubles civils pose des défis de taille qui ne peuvent retomber exclusivement sur les forces militaires. Ces défis exigent la participation d'autres ministères et d'organismes non gouvernementaux. L'expérience récente du Canada en Afghanistan montre qu'il faut maintenir une étroite collaboration entre la Défense nationale, les Affaires étrangères et l'Agence canadienne de développement international afin d'atteindre des objectifs communs. Pour que les efforts de paix et de reconstruction se concrétisent, il est également essentiel d'entretenir des liens fructueux avec les gouvernements locaux.

RÉCENTES OPÉRATIONS SUR LA SCÈNE NATIONALE

Non seulement les Forces canadiennes doivent composer avec une forte cadence opérationnelle outre-mer, mais encore leur charge de travail en territoire canadien a été plus lourde qu'à toute autre époque depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elles ont réagi de façon impressionnante et ainsi prouvé à la population canadienne qu'elles sont prêtes à lui prêter assistance au pied levé.

Au cours des dix dernières années, les Forces canadiennes ont accompli des milliers de missions de protection de la souveraineté ou de recherche et



Comté de Kananaskis (Alberta) – Un artilleur de faction devant un système d'arme antiaérien et antichar (ADATS) pendant le sommet du G8, en 2002.

sauvetage. Elles ont aidé d'autres ministères à contrer la pêche illégale, à lutter contre le trafic des stupéfiants, à intercepter des navires transportant des migrants illégaux et à protéger l'environnement. Les Forces ont aussi aidé les autorités civiles à réagir à des catastrophes naturelles ou autres, comme des inondations, la tempête de verglas, des feux de forêt, des ouragans, des écrasements d'avion et le passage à l'an 2000. Elles ont également déployé dans le cadre du sommet du G8 à Kananaskis, en 2002, plus de 5 000 militaires, de même que des systèmes de défense antiaérienne, des chasseurs CF-18, des avions de transport *Hercules* et des hélicoptères. En outre, conformément à leur engagement envers le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), les chasseurs des Forces canadiennes ont augmenté leurs patrouilles pour assurer la sécurité de l'espace aérien national à la suite des attentats du 11 septembre 2001.

Les Forces canadiennes ont fortement aidé à affirmer la souveraineté du Canada dans le Nord. Aujourd'hui, on



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES



Kandahar (Afghanistan) – Un militaire canadien prend le relais des Américains dans un secteur de patrouille.

note le travail du Quartier général du Secteur du Nord à Yellowknife, l'exploitation du centre de transmissions à Alert, les vols de surveillance à l'aide des avions de patrouille à long rayon d'action et des appareils *Twin Otter* et des exercices périodiques. Les Rangers canadiens, des réservistes à temps partiel qui assurent une présence militaire dans les communautés éloignées et isolées ou le long des côtes du Nord canadien, signalent des activités ou des phénomènes inhabituels et effectuent, au besoin, des patrouilles de surveillance ou de protection de la souveraineté.

REGARD VERS L'AVENIR : UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES

La demande de participation des Forces canadiennes à l'étranger ne s'affaiblira pas. L'ONU et l'OTAN tiennent à des forces armées expérimentées et bien entraînées. Les pays occidentaux, dont le Canada, ont souvent été appelés à fournir les forces modernes et robustes nécessaires à des missions du type de celles que l'on a menées au Kosovo, en Haïti et en Afghanistan. On doit également s'attendre que les Forces canadiennes demeureront encore fortement sollicitées au pays. En effet, compte tenu de l'évolution de la sécurité sur la scène nationale et continentale, les militaires pourraient être appelés à soutenir davantage d'autres ministères et organismes gouvernementaux

pour mieux protéger la population canadienne, le territoire national, ainsi que les abords aériens et maritimes au pays.

Dans ce contexte, le Canada maintiendra des forces maritimes, terrestres et aériennes, ainsi que des forces d'opérations spéciales modernes et aptes au combat. Par sa présence pancanadienne et ses compétences particulières, la Réserve demeurera une composante essentielle de la stratégie militaire nationale.

La capacité de réagir aux défis que posent les États en déroute ou défaillants servira de point de repère aux Forces canadiennes. Cet objectif n'exige pas que les Forces reproduisent chaque fonction des grandes armées du monde, mais la tâche consistant à rétablir l'ordre dans des zones de conflit obligera le Canada à maintenir des forces armées dotées de capacités substantielles. Ces ressources vont également permettre aux Forces canadiennes de réagir à d'autres situations internationales, fournissant une assurance face aux imprévus dans un monde en perpétuel changement.

Jouer un rôle utile implique que l'on sache collaborer avec autrui. Les Forces canadiennes augmenteront encore leur capacité d'interagir efficacement avec les forces armées des pays alliés. Maintenir cette étroite interopérabilité rehaussera la confiance d'autres pays envers l'aptitude du Canada à leur servir de partenaire fiable et donnera au Canada plus de crédibilité sur l'échiquier mondial. Les Forces seront également mieux outillées pour travailler avec les gouvernements et les organisations non gouvernementales à tous les niveaux, au Canada comme à l'étranger.

Les militaires canadiens augmenteront leur efficacité, leur faculté d'adaptation et leur souplesse, de même que leur profil et leur capacité de diriger, au pays comme à l'étranger.

- Les Forces canadiennes rehausseront leur *efficacité* grâce à une meilleure intégration des capacités de leurs forces maritimes, terrestres, aériennes et d'opérations spéciales. L'objectif sera d'avoir un « impact ciblé », c'est-à-dire déployer au moment propice et à l'endroit voulu les combinaisons



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES

d'effectifs requises, de manière à obtenir les résultats souhaités.

- Les Forces renforceront leur *faculté d'adaptation* au Canada et à l'étranger. Elles adapteront leurs capacités et leur structure de manière à affronter en particulier les menaces découlant de l'instabilité qui a régné à l'étranger, surtout dans les États en déroute.
- Les Forces augmenteront leur *souplesse* en rehaussant leur aptitude à agir promptement en cas de crise, que cela survienne au Canada ou ailleurs dans le monde. Les militaires arriveront sur le théâtre plus rapidement, feront sans tarder la transition vers les opérations une fois sur les lieux, se déplaceront plus aisément dans le théâtre d'opérations et, dans certains cas, pourront soutenir leurs déploiements pendant des périodes prolongées.

Cette force plus efficace, plus souple et mieux adaptée aux réalités sera le fruit de la transformation dans laquelle les Forces canadiennes se sont engagées.

MISE EN ŒUVRE DE LA VISION : LA TRANSFORMATION DES FORCES CANADIENNES

La transformation obligera les Forces canadiennes à prendre les mesures qui suivent :

- *adopter une approche intégrée et unifiée quant aux opérations, c'est-à-dire :*
 - *transformer leur structure de commandement*, notamment modifier l'organisation des missions de façon à rehausser leur capacité de déploiement au Canada et à l'étranger. Les changements apportés aux mécanismes de commandement et de contrôle sur la scène nationale seront particulièrement importants. Les Forces commenceront à considérer le Canada comme un théâtre d'opérations unique et intégré et mettront sur pied Commandement Canada, un quartier général de commandement opérationnel unifié qui leur



Le NCSM *Ville de Québec* fait le plein à même le pétrolier allemand FGS *Spessart*.

permettra de remplir plus efficacement leur responsabilité essentielle de protéger les Canadiens au pays;

- *établir des unités intégrées*, aptes à réagir de manière opportune, ciblée et efficace aux menaces étrangères ou intérieures qui se poseront à la sécurité du Canada. On accentuera la collaboration et le travail d'équipe à tous les échelons entre les forces maritimes, terrestres, aériennes et spéciales, de façon à ce que l'effet d'ensemble surpasse celui des différentes parties;
- *évaluer de façon continue la structure des forces militaires* pour faire en sorte que leurs capacités demeurent optimales. Le statu quo n'est pas une option. Les Forces canadiennes s'emploieront à conserver ou à moderniser les capacités encore utiles, à en acquérir de nouvelles et à éliminer celles dont elles n'ont plus besoin. Par conséquent, il faudra établir des priorités claires et réaffecter des fonds;
- *améliorer la coordination avec d'autres ministères et l'interopérabilité avec les forces alliées*, particulièrement les États-Unis, en investissant judicieusement dans la technologie émergente et les concepts doctrinaux, en exploitant les possibilités d'instruction et en profitant des programmes d'échange et de liaison. Les membres des Forces sauront également tirer profit de leurs étroites relations avec leurs homologues d'autres organismes et de pays étrangers, ainsi que de leur



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES



Un membre de la Compagnie interarmées de défense nucléaire, biologique et chimique en plein exercice.

renommée professionnelle et de l'expérience acquise lors d'opérations multinationales;

- *actualiser leurs capacités de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR)*. L'obtention et l'échange rapides d'information seront indispensables aux opérations de l'avenir. Il est essentiel que les commandants autant que les subordonnés disposent d'une vue d'ensemble complète de la situation avant de réagir aux incidents. Les Forces canadiennes veilleront à rehausser la qualité et l'ampleur de l'information et du renseignement mis à leur disposition, afin de prendre les décisions judicieuses indispensables à la réussite;
- *mettre davantage l'accent sur l'expérimentation* afin d'élaborer une doctrine et des concepts permettant de déterminer les capacités qui conviennent le mieux à la réalisation de la vision. Les Forces se fonderont sur ce processus, par exemple, pour préciser les performances attendues des engins télépilotés;
- *continuer d'investir dans les effectifs*. Pour que la transformation soit un succès, les militaires doivent

détenir les aptitudes et les connaissances requises pour servir dans des milieux complexes, où les opérations et les technologies évoluent à la vitesse de l'éclair. Des professionnels hautement compétents, accessibles au moment voulu et en nombre suffisant, forment la plus précieuse ressource des Forces canadiennes. À cette fin, le recrutement et le maintien en poste demeureront de grandes priorités pour les Forces.

Transformer les Forces canadiennes : l'accent mis sur l'intégration des opérations

Ces objectifs obligent les Forces canadiennes à explorer de nouvelles avenues. Par conséquent, la transformation opérationnelle des Forces canadiennes mettra sur l'établissement de nouvelles organisations interarmées et structures de combat aptes à répondre aux attentes du gouvernement en matière d'efficacité, de faculté d'adaptation et de souplesse.

Plus précisément, les Forces canadiennes auront la capacité de déployer trois types de formations interarmées.

- On établira un *Groupe d'opérations spéciales* permettant de réagir aux actes terroristes et aux menaces qui toucheront la population et les intérêts du Canada à l'échelle mondiale. Ce groupe réunira la Force opérationnelle interarmées 2, l'unité d'opérations spéciales et de lutte contre le terrorisme, une capacité aérienne d'opérations spéciales fondée principalement sur le recours à des hélicoptères, ainsi que des forces terrestres et maritimes d'appui. Le Groupe d'opérations spéciales pourra servir d'unité autonome ou s'allier à d'autres forces interarmées. Cette intégration des forces spéciales en augmentera l'impact en milieu opérationnel, de même qu'elle élargira la gamme des choix qui s'offrent au gouvernement quant au déploiement des Forces canadiennes.
- On établira une *Force opérationnelle permanente de contingence* qui pourra intervenir rapidement en cas de crise imminente. Cette force opérationnelle à haut niveau de préparation sera constituée



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES

d'éléments existants, choisis parmi les forces maritimes, terrestres, aériennes et d'opérations spéciales, et elle relèvera d'une structure unique et intégrée de commandement de combat. Elle sera prête à se déployer dans un délai de 10 jours et permettra aux Forces canadiennes d'être présentes sur le terrain à l'étape initiale pour collaborer avec ses partenaires de la sécurité à la stabilisation d'une situation ou pour mettre en place des forces de suivi plus nombreuses si les circonstances l'exigent.

- On veillera à déployer d'autres *forces opérationnelles de mission* s'il y a lieu. Constituées d'effectifs maintenus à différents stades de disponibilité opérationnelle et structurées de manière à soutenir des déploiements prolongés, ces forces seront chargées d'opérations de combat et de missions de paix. On y trouvera des éléments maritimes, terrestres, aériens et de forces d'opérations spéciales, et ceux-ci pourraient être déployés en tant que forces de deuxième échelon du Groupe d'opérations spéciales ou de la Force opérationnelle permanente de contingence, ou pourraient être envoyés comme forces autonomes participant à d'autres opérations.

Initiatives de transformation

Les Forces canadiennes – y compris leurs ressources nationales (quartiers généraux, capacités de surveillance et structure de commandement et de contrôle, par exemple) ainsi que les forces maritimes, aériennes, terrestres et d'opérations spéciales – prendront des

mesures précises pour mettre en œuvre les principes de transformation susmentionnés.

En ce qui concerne les *ressources nationales*, les Forces canadiennes devront :

- former une structure et un système unifiés de commandement national des Forces canadiennes aptes à :
 - commander et diriger des opérations intégrées des Forces canadiennes à tous les niveaux, à l'échelle nationale et internationale;
 - réunir les forces maritimes, aériennes, terrestres et d'opérations spéciales qui permettront de réagir aux imprévus sur la scène nationale et internationale;
 - intégrer un réseau commun d'information et de renseignement, ainsi que des normes et des procédures unifiées;
- accroître et améliorer leur capacité de fusionner l'information et le renseignement, afin de mieux évaluer de grandes quantités de données à l'appui des décisions de l'état-major et du gouvernement;
- établir une unité chargée des concepts, de la doctrine et de l'expérimentation, qui utilisera des méthodes avancées de simulation pour élaborer de nouvelles capacités destinées au milieu opérationnel en évolution.

En ce qui concerne les *capacités d'opérations spéciales*, les Forces canadiennes devront :

- augmenter la taille de la Force opérationnelle interarmées 2 afin de renforcer sa capacité à accomplir des missions au pays et à l'étranger, seule ou en tant que partie intégrante du Groupe d'opérations spéciales;
- augmenter l'effectif de la Compagnie interarmées de défense nucléaire, biologique et chimique pour mieux protéger la population en sol canadien ainsi que les unités des Forces canadiennes affectées à des opérations nationales et internationales;
- rehausser les capacités d'entraînement aux opérations spéciales.

Kaboul (Afghanistan) – Un engin télépilote *Sperwer* en vol.



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES

En ce qui concerne les *capacités maritimes*, les Forces canadiennes devront :

- accroître la capacité de leurs navires à appuyer le Groupe d'opérations spéciales, et mener des opérations côtières en tant qu'éléments de la Force opérationnelle permanente de contingence et de forces opérationnelles de mission;
- faire l'acquisition de navires qui seront en mesure de :
 - positionner ou déployer la Force opérationnelle permanente de contingence;
 - soutenir des opérations terrestres;
 - fournir une capacité de commandement nationale ou multinationale en mer;
 - déployer des engins tactiques télépilotés;
 - soutenir les activités de groupes opérationnels navals à travers le monde;
- compléter, à court terme, la mise en service des sous-marins de classe *Victoria*, ce qui fournira aux Forces canadiennes une plate-forme flexible et hautement efficace pour mener une vaste gamme d'opérations dans nos eaux territoriales et à l'étranger;
- moderniser les systèmes de combat et les dispositifs électroniques des frégates de la classe *Halifax* pour conserver leur capacité à participer à des opérations de l'Alliance et de coalition;
- acquérir des systèmes d'armes afin que les bâtiments de surface puissent appuyer et protéger les troupes au sol;
- commencer à définir les exigences d'une nouvelle classe de navires de surface qui remplacera à long terme les destroyers et les frégates utilisés actuellement.

En ce qui concerne les capacités aérospatiales, les Forces canadiennes devront :

- achever la modernisation des CF-18 grâce à l'acquisition de systèmes d'armes air-sol guidés par



Système de canon mobile. (Photo : General Dynamics Land Systems – Canada)

satellite qui témoigneront de l'importance accrue accordée à l'appui rapproché des forces au sol, tout en maintenant leur capacité air-air aux niveaux actuels;

- achever l'acquisition de nouveaux hélicoptères maritimes;
- acquérir des hélicoptères de transport moyens ou lourds, tel qu'annoncé dans le budget de 2005, afin d'appuyer des opérations terrestres et des missions spéciales, notamment en transportant de nombreux effectifs et équipements lourds, que ce soit à partir de bases déployées à l'avant ou d'une plate-forme maritime;
- remplacer les appareils *Buffalo* et *Hercules* servant aux missions de recherche et sauvetage par un avion à voilure fixe;
- acquérir l'ensemble des capacités permettant de répondre aux besoins croissants d'aérotransport à l'échelle nationale et mondiale, aussi bien que dans le théâtre d'opérations, ou avoir accès à cet ensemble;
- achever la modernisation de l'aéronef de patrouille maritime *Aurora*;



UNE NOUVELLE VISION POUR LES FORCES CANADIENNES

- achever la conversion de deux appareils *Airbus* en ravitailleurs air-air;
- faire l'acquisition d'engins télépilotes afin de soutenir les opérations nationales et internationales;
- continuer d'exploiter les satellites pour appuyer les opérations nationales et internationales.

En ce qui concerne les *capacités terrestres*, les Forces canadiennes devront :

- accroître la taille de leurs unités régulières dans le cadre de l'ajout de 5 000 membres aux Forces. En augmentant le rapport combattants/logistique — soit le nombre de militaires pouvant être déployés en opération comparativement aux effectifs de l'administration générale — les forces terrestres pourront mieux soutenir le Groupe d'opérations spéciales, la Force opérationnelle permanente de contingence et les forces opérationnelles de mission;
- rehausser les capacités des forces légères en matière de communications, de mobilité, de puissance de feu et de soutien afin qu'elles s'intègrent plus aisément au Groupe d'opérations spéciales et qu'elles puissent mieux contribuer à la Force opérationnelle permanente de contingence et aux forces opérationnelles de mission;
- augmenter la Réserve de 3 000 membres, c'est-à-dire :
 - achever la deuxième étape du Programme de restructuration de la Réserve de la Force terrestre (y compris les Réserves des services de

santé et des communications), de façon à atteindre un effectif permanent autorisé de 18 500 réservistes. Les Forces canadiennes seront ainsi mieux aptes à intervenir en cas d'urgence nationale et dotées des ressources particulières nécessaires à leurs déploiements outre-mer;

- achever l'acquisition et la mise au point de systèmes de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et les intégrer à d'autres capteurs des Forces canadiennes et de forces alliées;
- continuer de se transformer en une force d'envergure moyenne qui soit moderne et apte au combat, fondée principalement sur des véhicules blindés légers à roues, y compris le système de canon mobile et le véhicule à effets multimitations (visant à remplacer le char *Leopard* pour le tir direct), une nouvelle plate-forme pour les fonctions de tir indirect et un nouveau parc de camions de transport de poids moyen.

En ce qui concerne les *secours aux sinistrés*, les Forces canadiennes devront :

- améliorer les capacités de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART). En s'appuyant sur l'expérience des dernières années (y compris le tout dernier déploiement au Sri Lanka), les Forces examineront des moyens de simplifier le déploiement de l'équipe, par exemple en l'allégeant et en la rendant plus « modulaire » – c'est-à-dire apte à servir sous diverses combinaisons de ses composantes.



PROTÉGER LE CANADA ET LES CANADIENS

La politique de sécurité nationale de 2004 est sans équivoque : « Pour un gouvernement, aucune fonction ou obligation ne peut être plus importante que celle d'assurer la protection et la sécurité de ses citoyens. » Dans un pays aussi vaste, aussi peu peuplé et aussi diversifié de par sa géographie que le Canada, entouré de trois océans, cela n'a jamais été une mince affaire. Certes, de nouvelles technologies ont facilité la surveillance et la protection du pays, mais assumer cette responsabilité essentielle demeure un défi de taille.

La section précédente faisait état des nombreuses façons dont les Forces canadiennes ont aidé le gouvernement à protéger la population au pays au cours des dix dernières années, que ce soit en assurant la surveillance ou en prêtant secours à leurs compatriotes en temps de crise. Les Forces canadiennes se sont montrées prêtes à aider les provinces et les territoires dans le maintien et le rétablissement de la loi et l'ordre, lorsque les autorités civiles étaient dans l'incapacité de le faire. Les opérations d'aide au pouvoir civil ont été rares (quatre interventions seulement au cours des 35 dernières années), mais le rôle des militaires a été déterminant dans chacun des cas.

UN NOUVEAU CONTEXTE NATIONAL

Dans ce nouveau siècle, toutefois, les Forces canadiennes doivent être en mesure d'aider les autorités civiles à affronter le terrorisme, une menace qui persistera probablement pendant un bon bout de temps.

La réponse du gouvernement aux attentats perpétrés contre le World Trade Center et le Pentagone a été sans équivoque et décisive. Une série de mesures énoncée dans le budget de 2001 a augmenté les fonds consacrés à la sécurité nationale du Canada de 7,7 milliards de dollars sur cinq ans. Certaines de ces mesures étaient directement liées à la Défense nationale, qui a reçu 1,2 milliard de dollars en crédits additionnels. À titre d'exemple, le gouvernement a :

- alloué plus de ressources pour élargir la Force opérationnelle interarmées 2;
- établi la Compagnie interarmées de défense nucléaire, biologique et chimique;
- augmenté la capacité du Centre de la sécurité des télécommunications à recueillir des données sur les menaces possibles contre la sécurité nationale.

Plus récemment, le gouvernement a pris d'autres mesures en vue d'améliorer la sécurité nationale, notamment en créant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et en nommant un conseiller national pour la sécurité auprès du premier ministre. Le gouvernement a également élaboré une stratégie globale et intégrée en vue de réagir aux menaces actuelles et éventuelles touchant le Canada, dans le cadre de sa politique de sécurité nationale. Cette politique recense les menaces précises qui pèsent sur le pays, expose les intérêts du Canada en matière de sécurité nationale et présente un plan d'action dans plusieurs secteurs, notamment la sécurité maritime et le renseignement.

LA POLITIQUE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE

Les centres interministériels d'opérations de la sécurité maritime que l'on établit actuellement à Halifax et à Esquimalt réuniront des ressources civiles et militaires afin de détecter des menaces à la sécurité maritime, de les évaluer et d'y réagir. Les forces maritimes veilleront aussi à augmenter leurs patrouilles de surface et leur surveillance aérienne, et elles resserreront leur collaboration avec les États-Unis en vue de protéger et de défendre les côtes et les eaux territoriales du Canada.

Les ressources du Canada en matière de renseignement sont en voie d'amélioration grâce à la création d'un centre intégré d'évaluation des menaces au Service canadien du renseignement de sécurité. Ce centre, auquel on adjoindra des membres du personnel de la Défense nationale, pourra recueillir, évaluer et diffuser des données de renseignement avec une efficacité accrue. Le gouvernement augmente également les capacités de collecte du renseignement, d'évaluation des menaces et d'intervention en cas de crise du Centre de la sécurité des télécommunications, et il met sur pied, de concert avec les États-Unis, un système nord-américain de détection anticipée des cybermenaces.



PROTÉGER LE CANADA ET LES CANADIENS

Malgré ces mesures, nous ne pouvons pas nous permettre – et nous refusons – de ralentir notre lutte contre le terrorisme. Le public s’attend que le gouvernement continuera de faire preuve de vigilance en protégeant la population canadienne et en défendant notre souveraineté et notre territoire. Cela sera un défi. Les nouvelles menaces sont vastes et complexes, et il est impossible de prédire exactement sous quelles formes elles pourraient se concrétiser.

L’un des principaux enjeux en matière de sécurité auquel le gouvernement doit faire face est sa capacité d’assurer la surveillance de notre vaste territoire, ainsi que de nos abords aériens et maritimes, et de réagir aux menaces asymétriques. Par exemple, un attentat perpétré au moyen d’armes de destruction massive contre l’un des nombreux ports d’entrée au pays menacerait non seulement la sécurité des personnes y travaillant ou demeurant dans les environs, mais aurait également des répercussions sur toute l’Amérique du Nord. Par ailleurs, même s’il n’est plus nécessaire d’envisager la menace de bombardiers soviétiques dans l’espace aérien du Canada, il est possible que des groupes terroristes cherchent à acquérir les moyens d’attaquer non seulement à l’aide d’aéronefs détournés, mais peut-être aussi à l’aide d’avions d’épandage, de drones, ou même de missiles de croisière largués depuis des navires porte-conteneurs ou d’autres plates-formes au large des côtes. Le gouvernement doit améliorer ses méthodes de collecte, de suivi, d’analyse, d’emploi et d’échange d’information, particulièrement en ce qui a trait au volume impressionnant d’activité aérienne, terrestre et maritime dans nos zones de compétence, et être mieux préparé à intervenir avec rapidité et efficacité. La Défense nationale aura un rôle indispensable à jouer sur ce plan.

Les besoins en matière de souveraineté et de sécurité auxquels doivent répondre les Forces canadiennes pourraient s’intensifier avec l’accroissement de l’activité dans le Grand Nord. Les mines de diamants engendrent une expansion économique dans la région de même qu’une augmentation de la population. La circulation aérienne augmente au-dessus de l’Arctique,



Le fjord de Pangnirtung (Nunavut) – La frégate NCSM *Montréal* pendant l’exercice *Narwhal*.

et les changements climatiques pourraient entraîner une augmentation du trafic de navires marchands dans les eaux canadiennes du Nord. Ces développements ne se traduiront pas par une menace militaire dans le Nord canadien qui s’apparenterait à ce que nous avons connu durant la guerre froide, mais ils pourraient avoir une incidence sur la sécurité à long terme. Bien que la responsabilité principale à l’égard, notamment, de la protection de la souveraineté et de l’environnement, de la lutte contre le crime organisé, ainsi que de la répression du trafic d’immigrants clandestins et de stupéfiants incombe à d’autres ministères, les Forces canadiennes seront touchées à plusieurs égards. Il faudra, par exemple, intensifier les activités de surveillance et de contrôle, de même que les opérations de recherche et sauvetage. Des adversaires pourraient être tentés de profiter de nouvelles occasions s’offrant à eux si nous négligeons de nous préparer à composer avec des menaces asymétriques partout dans le Nord.

LES FORCES CANADIENNES ET LA PROTECTION DU CANADA : UNE APPROCHE NOUVELLE

Dans ce contexte, la priorité absolue de nos militaires sera de défendre le Canada. Les Forces canadiennes continueront de servir la population canadienne en remplissant des rôles familiers, comme les tâches de recherche et sauvetage, l’aide en cas de catastrophe



PROTÉGER LE CANADA ET LES CANADIENS

naturelle et l'appui à d'autres ministères comme Pêches et Océans et Environnement Canada, mais elles vont aussi contribuer à la réalisation de la stratégie globale du gouvernement visant à protéger les Canadiens contre la menace du terrorisme. Ainsi, les Forces canadiennes vont :

- collaborer plus étroitement avec les autorités civiles (aux niveaux fédéral, provincial et local) afin d'empêcher que des menaces graves se posant au Canada se concrétisent, de faire échec à ces menaces si jamais la prévention échoue et d'atténuer les conséquences d'un attentat, le cas échéant;
- redoubler d'efforts pour assurer la souveraineté et la sécurité du territoire, de l'espace aérien et des abords maritimes du Canada, y compris dans l'Arctique;
- améliorer leurs méthodes de collecte, d'analyse, d'intégration et d'utilisation des données obtenues à l'aide d'une gamme de systèmes de surveillance maritime, terrestre, aérienne et spatiale;
- affecter des ressources précises – effectifs, instruction et équipement – aux fonctions nationales de manière à pouvoir mieux s'acquitter de ces fonctions;
- renforcer leur présence d'une extrémité à l'autre du Canada, tout en améliorant leur capacité de déplacer le personnel et l'équipement plus rapidement là où l'on en a besoin.

Pour mener à bien ces activités, les Forces canadiennes réexamineront leur approche globale face aux opérations nationales. Le Canada a, jusqu'à présent, structuré ses forces armées en fonction de ses opérations internationales d'abord, et relégué au second plan les rôles des militaires à l'échelle nationale. La réaction des forces armées aux demandes d'aide au Canada a été de constituer une force temporaire à partir des structures en place conçues à d'autres fins, en faisant intervenir les ressources immédiatement accessibles au commandant local. De toute évidence, cette approche ne suffira plus.

En améliorant leur capacité de réagir sur la scène nationale, les Forces considéreront le Canada comme une zone opérationnelle unifiée. À la place de la structure de commandement actuelle, surtout axée sur la coordination de l'instruction et de l'administration, les Forces canadiennes établiront une structure unifiée qui saura mettre à profit les meilleures ressources militaires provenant de partout au Canada en cas de nécessité n'importe où sur le territoire. La nouvelle structure sera liée à un nombre plus restreint de quartiers généraux régionaux intégrés. Cela permettra de profiter de la présence des Forces d'une extrémité à l'autre du Canada, ainsi que de la compétence opérationnelle générale et spécialisée des effectifs de la Force régulière et de la Réserve.

Les répercussions de cette nouvelle approche, soit une structure de commandement modifiée et la capacité de monter une opération militaire intégrée dans un endroit donné de manière à maximiser les résultats, seront aussi perceptibles dans le Nord canadien. Grâce au

renforcement de leurs capacités de surveillance (à l'aide de satellites, d'engins télépilotés et de radars), à l'accroissement de la visibilité des militaires sur place et à l'amélioration d'autres capacités (notamment celles d'aérotransport et de communication), les Forces canadiennes pourront mieux réagir aux imprévus dans le Nord, et le gouvernement pourra faire valoir plus fermement les intérêts du Canada dans cette région cruciale du pays.



Le fjord de Pangnirtung (Nunavut) – Des membres de l'équipe d'arraisonnement du NCSM *Montréal* lors d'un exercice.



PROTÉGER LE CANADA ET LES CANADIENS

FUTURES TÂCHES DES FORCES CANADIENNES

Afin de mieux soutenir le rôle indispensable du gouvernement pour le maintien de la sécurité de la population, et en vue d'intégrer et d'unifier les ressources consacrées aux opérations, les Forces canadiennes canaliseront leurs énergies comme il suit.

En ce qui concerne les *ressources nationales*, les Forces canadiennes devront :

- établir une structure unique de commandement (Commandement Canada) permettant de réagir aux imprévus dans les limites du territoire canadien;
- renforcer leurs relations avec les autorités civiles, entre autres à travers l'échange d'information ainsi que l'élaboration et la mise à l'essai de plans, de sorte qu'en situation de crise, les Forces canadiennes puissent collaborer de manière prompte et efficace à l'atteinte de l'objectif primordial du gouvernement, qui consiste à protéger les citoyens canadiens.

En ce qui concerne les *forces d'opérations spéciales*, les Forces canadiennes devront :

- renforcer la force nationale d'intervention antiterroriste (Force opérationnelle interarmées 2) pour affronter des situations imprévues dans différents coins du pays;
- renforcer la Compagnie interarmées de défense nucléaire, biologique et chimique afin d'aider les premiers répondants civils à réagir promptement en cas de catastrophe survenant au Canada;
- fournir une expertise en matière d'opérations spéciales à l'appui du Groupe d'opérations spéciales, de la Force opérationnelle permanente de contingence ou d'autres forces opérationnelles de mission en cas d'urgence au Canada.

Les *Forces maritimes* (régulières et de réserve) devront :

- mettre bien davantage l'accent sur la protection du Canada;



Vancouver (C.-B.) – Un hélicoptère CH-149 *Cormorant* hélitreuille un technicien en recherche et sauvetage des Forces canadiennes depuis le pont d'un navire de la Garde côtière canadienne.

- mettre en œuvre des engagements précis découlant de la Politique de sécurité nationale, c'est-à-dire :
 - coordonner la réaction en mer aux menaces maritimes ou aux crises naissantes dans la zone économique exclusive et le long des côtes du Canada;
 - collaborer à l'élaboration d'une image commune de la situation maritime, notamment en augmentant le nombre de radars haute fréquence à ondes de surface sur chacune des côtes du Canada;
 - diriger l'établissement de centres interagences d'opérations de la sécurité maritime qui seront totalement intégrés;
 - collaborer étroitement avec d'autres flottes et organismes gouvernementaux chargés de surveiller les zones océaniques du pays;
 - examiner la possibilité de collaborer avec d'autres organismes gouvernementaux à la surveillance des eaux intérieures, comme la Voie maritime du Saint-Laurent et les Grands Lacs;
 - resserrer leurs liens avec les intervenants canadiens et avec les départements et organismes compétents des États-Unis afin d'améliorer la collaboration en matière de sécurité maritime;



PROTÉGER LE CANADA ET LES CANADIENS

- appuyer davantage les efforts déployés par d'autres ministères pour protéger les stocks de poissons en danger de disparition, contrôler le trafic de stupéfiants et d'immigrants clandestins, assurer la surveillance environnementale et mener à bien des opérations de recherche et sauvetage;
- affecter au besoin des sous-marins à l'appui direct du Groupe d'opérations spéciales chargé de missions dans les zones océaniques du Canada;
- fournir sur chaque côte un groupe opérationnel naval formé d'au plus quatre navires de combat, doté d'hélicoptères maritimes embarqués et d'un élément de commandement national, qui veillera à préserver la souveraineté et la sécurité des zones océaniques et de compétence maritimes du Canada;
 - un groupe opérationnel sera chargé d'assurer l'apport maritime à la Force opérationnelle permanente de contingence et l'autre restera prêt à être affecté à une force opérationnelle de mission;
- renforcer leur surveillance et leur présence dans les zones de compétence maritimes du Canada, y compris dans les eaux quasi glacées ou exemptes de glace de l'Arctique;
- maintenir indéfiniment, sur chacune des côtes du Canada, un navire de garde en mesure de réagir aux situations d'urgence nationales ou d'effectuer des opérations de recherche et sauvetage dans les eaux territoriales et les abords maritimes du pays.

Les *Forces aériennes* (régulières et de réserve) devront :

- mettre bien davantage l'accent sur la protection du Canada. Par conséquent, la mission première des CF-18 sera la défense du Canada et de l'Amérique du Nord. Cela signifiera notamment maintenir la disponibilité opérationnelle des CF-18 conformément aux exigences du NORAD;

Pangnirtung (Nunavut) – Des Rangers canadiens guident des soldats en patrouille.



PROTÉGER LE CANADA ET LES CANADIENS

- fournir des ressources aériennes pour opérations spéciales, afin d'appuyer le Groupe d'opérations spéciales affecté à une tâche n'importe où au Canada;
- fournir des hélicoptères maritimes et des hélicoptères de transport en tant que contribution aérienne à la Force opérationnelle permanente de contingence ou aux forces opérationnelles de mission.

Les *Forces terrestres* (régulières et de réserve) devront :

- tirer profit de l'ensemble des compétences militaires et civiles que possède la Réserve (notamment en matière d'intervention chimique, biologique, radiologique et nucléaire, d'opérations d'information et de coopération civilo-militaire) et tirer profit de la présence de réservistes d'une extrémité à l'autre du pays pour aider les autorités civiles à intervenir en cas d'urgence au Canada;
- appuyer le gouvernement dans la réalisation de ses objectifs de souveraineté et de sécurité dans le Nord, c'est-à-dire :

- améliorer la capacité des Rangers canadiens à communiquer avec les autres composantes des Forces canadiennes et les organismes gouvernementaux;
- augmenter les patrouilles de la Force régulière chargées de faire respecter la souveraineté du Canada dans la région.

- fournir des effectifs au Groupe d'opérations spéciales dans le cadre de missions à l'intérieur du pays;
- fournir des effectifs à la Force opérationnelle permanente de contingence, de manière à réagir aux situations de crise nationale;
- fournir des unités d'intervention immédiate aux forces opérationnelles de mission pour leur permettre d'intervenir en cas d'urgence au Canada.

En ce qui concerne *les secours aux sinistrés*, les Forces canadiennes devront :

- affecter l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe renforcée, ou ses composantes, à des missions d'aide humanitaire au Canada.



LES RELATIONS DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINES DANS UN MONDE EN PERPÉTUEL CHANGEMENT

Les États-Unis demeurent l’allié le plus important du Canada. L’amitié entre les deux pays est unique. Elle est fondée sur des expériences et des valeurs communes et repose sur une étroite interdépendance économique. La relation de défense et de sécurité existe depuis longtemps, est bien établie et compte parmi les plus étendues du monde. Le Canada et les États-Unis savent, depuis la Déclaration d’Ogdensburg de 1940, que la sécurité de l’Amérique du Nord est indivisible.

Au fil des ans, le Canada a énormément bénéficié de son partenariat de défense avec les États-Unis. La coopération bilatérale continue d’offrir un niveau de sécurité que le Canada ne pourrait jamais atteindre seul.



Océan Indien – La frégate canadienne NCSM *Toronto* (premier plan) et le navire de guerre américain USS *Bulkeley* (arrière-plan).

UN NOUVEAU CONTEXTE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ EN AMÉRIQUE DU NORD

Depuis plus de 60 ans, la relation de défense évolue afin de réagir aux menaces nouvelles ou naissantes. Or, cette relation entre peut-être dans une période de changement sans précédent, car la sécurité de l’Amérique du Nord a acquis une nouvelle dimension au lendemain des attentats terroristes.

Pour le Canada, le dynamisme accru des États-Unis sur la scène internationale et leur sentiment croissant de vulnérabilité sur leur territoire ont des conséquences qui touchent toute la gamme des enjeux socio-économiques, politiques, diplomatiques et militaires. Que ce soit dans un contexte continental ou mondial, les événements qui surviennent aux États-Unis auront une profonde incidence sur le Canada au cours des années à venir.

En effet, la sécurité du Canada est devenue plus étroitement liée que jamais à celle de son voisin du Sud, et vice versa. D’un point de vue américain, la géographie du Canada est destinée à reprendre l’importance qu’elle avait perdue à la fin de la guerre froide. Étant donné la frontière et l’infrastructure communes ainsi que les nombreux échanges bilatéraux, la plupart des nouvelles

menaces qui pèsent sur les États-Unis s’exercent également sur le Canada. À titre d’exemple, un attentat terroriste d’envergure se produisant près de la frontière canado-américaine mettrait sans aucun doute en danger la sécurité physique des Canadiens et des Américains, sans parler de la libre circulation des marchandises et des personnes entre les deux pays, dont dépend tellement l’économie canadienne.

Les États-Unis, qui mettent davantage l’accent sur la sécurité intérieure, ont déjà montré qu’ils sont prêts à dépenser beaucoup d’énergie et de ressources pour protéger leurs citoyens et leur territoire, et défendre leurs intérêts. Cette détermination s’est manifestée, par exemple, dans l’établissement du département de la Sécurité intérieure et du Commandement du Nord (NORTHCOM). Ce dernier se consacre spécifiquement à la défense du territoire américain et de ses abords, ainsi qu’à la coordination de l’aide militaire aux autorités civiles américaines.

LES FORCES CANADIENNES ET LA DÉFENSE DE L’AMÉRIQUE DU NORD : UNE NOUVELLE APPROCHE

Il est manifestement dans l’intérêt du Canada en matière de souveraineté de continuer de faire sa part



LES RELATIONS DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINES DANS UN MONDE EN PERPÉTUEL CHANGEMENT

pour défendre le continent avec les États-Unis. Nos intentions à cet égard ont été clairement exprimées dans les mesures de sécurité et de défense annoncées dans les récents budgets, par la signature de la Déclaration sur la frontière intelligente en 2001, par la mise sur pied du Groupe de planification binational en 2002, par la publication de la Politique canadienne de sécurité nationale (qui préconise une collaboration plus étroite avec les États-Unis afin de protéger et de défendre les côtes et les eaux territoriales du pays), et par la *Déclaration conjointe de 2004 – Sécurité commune, prospérité commune : Un nouveau partenariat en Amérique du Nord*.

Ces initiatives, bien qu'elles soient importantes, ne sont pas suffisantes. Dans le cadre de notre approche nouvelle et plus sophistiquée en ce qui concerne notre relation avec les États-Unis, nous renouvellerons notre engagement à l'égard de la défense continentale, notamment grâce à des capacités accrues sur la scène nationale et à l'établissement d'une structure de commandement nationale unique. Le gouvernement continuera aussi de chercher des moyens pratiques de consolider l'architecture de défense continentale et les mécanismes de consultation bilatérale.

Coopération accrue pour la défense de l'Amérique du Nord

La pierre angulaire de notre relation de défense avec les États-Unis demeure le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Son importance a été soulignée le 11 septembre, lorsqu'il a aidé à rétablir le contrôle de l'espace aérien continental quelques heures à peine après les attentats terroristes. Depuis, le NORAD a confirmé sa pertinence en

continuant de s'adapter aux nouvelles menaces. Il a rehaussé son état de préparation et son rythme opérationnels, et il réagit maintenant aux menaces provenant tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'espace aérien nord-américain. Le Canada a confirmé son engagement à l'égard du commandement binational en août 2004, en modifiant l'Accord du NORAD afin que ses capacités d'alerte aux missiles, en vigueur depuis 30 ans, puissent servir aux commandements américains responsables de la défense antimissile.

Le NORAD a pour mandat de réagir aux menaces aérospatiales. Il n'est pas autorisé à contrer les menaces maritimes (par exemple un navire qui transporterait une bombe sale dans le port de New York ou de Halifax) ou à faire face aux suites d'un attentat terroriste perpétré sur le sol nord-américain. Les deux pays ont réalisé des progrès considérables quant à la coopération en matière de défense afin de relever ces défis, notamment par l'entremise du Groupe de planification binational. Il reste beaucoup à faire. Le Canada examinera avec les États-Unis un certain nombre de questions de sécurité et de défense auxquelles les deux pays pourraient collaborer plus étroitement, notamment :

- prévenir ou atténuer les répercussions d'éventuelles attaques maritimes en :
 - multipliant les activités de surveillance maritime binationales;
 - accroissant l'échange du renseignement, de l'information et des évaluations relatifs à la sécurité maritime, afin de mieux informer et alerter les deux gouvernements;
- améliorer la capacité à réagir aux crises maritimes, au cas par cas, avec l'approbation officielle des deux gouvernements;

GROUPE DE PLANIFICATION BINATIONAL

Suite aux événements tragiques du 11 septembre, les États-Unis et le Canada ont commencé à discuter des façons de collaborer plus étroitement afin d'assurer la sécurité de leurs citoyens. Ces discussions ont abouti à la création du Groupe de planification binational (GPB), en décembre 2002. Le GPB partage les installations de NORAD à Colorado Springs et il est dirigé par un lieutenant-général canadien, qui est aussi commandant adjoint de NORAD. Une soixantaine de militaires travaillent au sein du GPB, dont une trentaine de Canadiens. Le GPB est chargé, entre autres, d'assurer l'échange d'information, d'établir des plans d'urgence d'appuyer les organismes civils et d'améliorer la coopération en ce qui a trait aux menaces maritimes ainsi qu'aux événements terrestres tels que des attentats terroristes ou des catastrophes naturelles. Son mandat initial de deux ans a été prolongé jusqu'en 2006.



LES RELATIONS DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINES DANS UN MONDE EN PERPÉTUEL CHANGEMENT

- élaborer des arrangements entre forces militaires pour appuyer les autorités civiles lors de crises et de situations d'urgence.

Au cours des mois à venir, le gouvernement amorcera des discussions de fond avec les États-Unis dans tous ces domaines, y compris dans le cadre des prochaines négociations visant à renouveler l'Accord de NORAD, qui doit expirer en 2006. Il est important d'aller de l'avant avec ces questions, surtout compte tenu de la directive du président des États-Unis publiée en janvier 2005, qui préconise l'élaboration d'une stratégie nationale concernant la sécurité maritime. Cela aura sans aucun doute des conséquences pour le Canada.

Dans le contexte de cette nouvelle approche vis-à-vis de la défense continentale, le Canada songera également à collaborer davantage avec le Mexique sur des questions de sécurité.

Commission permanente mixte de défense

La Commission permanente mixte de défense fut créée en 1940 et constitue le principal organisme bilatéral consultatif chargé des questions relatives à la sécurité du continent. La Commission se rencontre deux fois par année et est constituée de sections nationales formées de représentants diplomatiques et militaires. Elle sert les intérêts du Canada et des États-Unis depuis plus de soixante ans et a toujours sa raison d'être. La capacité de la Commission à fournir d'utiles conseils d'orientation stratégique aux gouvernements a été renforcée par la réduction du nombre de ses membres permanents, par l'ajout de participants issus d'organismes de sécurité partenaires clés et par une attention accrue à des questions de politiques précises

dont on peut discuter en profondeur. Le Canada encouragera la Commission à étudier la défense de l'Amérique du Nord dans le nouveau contexte de sécurité, particulièrement la relation entre défense intérieure, défense continentale et sécurité internationale, de même qu'à examiner d'autres moyens d'accroître l'efficacité de l'organisme.

FUTURES TÂCHES DES FORCES CANADIENNES

Les Forces canadiennes joueront un rôle accru dans la défense du continent nord-américain. Elles devront :

- renforcer leur capacité de contrer les menaces au Canada, particulièrement en ce qui concerne la surveillance et le contrôle des activités qui se déroulent aux abords aériens et maritimes du pays;
- continuer d'affecter des avions de chasse et d'autres ressources à la mission de NORAD;
- veiller à ce que les forces maritimes, tant la Force régulière que la Réserve, collaborent encore plus étroitement avec la marine et la garde côtière américaines;
- améliorer leur capacité à mener des opérations aux côtés des forces américaines, notamment par le biais d'activités d'instruction et d'exercices interalliés plus fréquents;
- explorer avec les États-Unis des moyens d'accroître la coopération binationale en matière de défense, en particulier dans les domaines de la sécurité maritime et du soutien militaire aux autorités civiles;
- continuer de participer à des opérations menées à l'étranger pour contrer les menaces à leur source.

COMMANDEMENT DE LA DÉFENSE AÉROSPATIALE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le NORAD est une organisation militaire binationale que le Canada et les États-Unis ont créée en 1958 pour surveiller et défendre l'espace aérien de l'Amérique du Nord. Son quartier général se trouve à Colorado Springs. Le commandant de NORAD est nommé à la fois par le premier ministre du Canada et par le président des États-Unis, et il relève d'eux. Selon la tradition, le commandant est un Américain et le commandant adjoint est un Canadien. Le NORAD utilise un réseau de radars terrestres, de capteurs et d'avions de chasse pour détecter, intercepter et, au besoin, contrer les menaces aérospatiales pour le continent. Le 11 septembre, NORAD a rempli un rôle crucial dans l'immobilisation des avions civils au sol en Amérique du Nord. Depuis, il joue un rôle accru dans la protection des villes et des infrastructures essentielles de l'Amérique du Nord. Plus de 700 membres des Forces canadiennes sont affectés au NORAD, y compris à North Bay, en Ontario.



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

Les forces militaires du Canada ont une longue et fière tradition de service outre-mer. Vimy, la bataille de l'Angleterre, la bataille de l'Atlantique, Ortona, la Normandie, Kap'ong, Chypre, le golfe Persique, les Balkans, l'Afghanistan – ces noms sont devenus des symboles du sacrifice et de la bravoure des Canadiens. En effet, nos soldats, nos marins et nos aviateurs ont été déployés à l'étranger pour garantir la sécurité de leurs concitoyens et préserver leur mode de vie. Ils ont aidé le Canada à influencer le cours des événements sur la scène internationale et à améliorer la vie d'innombrables personnes partout dans le monde.

UN NOUVEAU CONTEXTE DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE

C'est ce qu'ils font encore aujourd'hui, que ce soit en Asie du Sud-Ouest, en Afrique, ou au Moyen-Orient. Le gouvernement est d'avis que nos forces armées ont un rôle important à jouer sur la scène internationale. La sécurité des Canadiens continuera de dépendre de notre capacité de contrer les menaces au Canada et à leur source même, à l'étranger.

Cela s'applique tout particulièrement aux États en déroute ou défaillants. En effet, en aidant ces pays à se stabiliser, nous empêchons les menaces de se propager et nous faisons en sorte que des terroristes ne bénéficient pas de refuges ni de soutien à ces endroits. Ainsi, nous réduirons les possibilités que les terroristes atteignent nos côtes et viennent menacer directement la population canadienne. En même temps, les Canadiens sont des gens de cœur, et nous pensons qu'il faut aider ceux qui sont moins privilégiés que nous, même lorsque nos intérêts ne sont pas directement menacés. Cette préoccupation à l'égard d'autrui est une des valeurs fondamentales du Canada.

Le Canada doit absolument posséder des forces militaires robustes et aptes au combat pour parvenir à s'acquitter de ces rôles. Bien que la diplomatie demeure l'outil privilégié pour assurer la paix et la sécurité internationales, notre pays doit posséder des ressources militaires solides pour atteindre les objectifs de sa politique étrangère, et recourir à la force létale lorsque c'est nécessaire. En fait, comme l'a montré l'expérience afghane, la diplomatie et la puissance militaire sont intimement liées et se complètent l'une l'autre.

Organisations internationales

La coopération multilatérale est le fondement d'un système international stable et pacifique. Notre pays défend ce principe depuis plus de cinquante ans et nous avons été à l'avant-garde des initiatives ayant visé à constituer et à renforcer des institutions multinationales. Aujourd'hui, il s'avère impératif d'accroître la coopération en matière de sécurité internationale. La nature et la complexité des menaces qui pèsent sur nous, des États en déroute au terrorisme, exigent une approche coordonnée et un niveau de ressources que des gouvernements agissant de façon individuelle ne parviendraient jamais à atteindre.

Par conséquent, les Forces canadiennes continueront de contribuer aux institutions internationales comme l'ONU et l'OTAN. L'adhésion à ces deux organisations sert toujours les intérêts du Canada et reflète ses valeurs. En même temps, en conformité avec les normes juridiques internationales et lorsque la volonté de la communauté internationale sera claire, nous pourrons envisager de participer à des coalitions moins officielles de pays aux vues similaires et à la campagne internationale contre le terrorisme.

Nations Unies

Le gouvernement estime que l'ONU a toujours un rôle important à exercer dans les opérations de paix, particulièrement en raison de la légitimité que cette organisation confère à ces missions internationales. Au cours des dernières années, l'ONU a pris plusieurs mesures en vue d'améliorer sa capacité d'entreprendre des opérations de paix avec rapidité et efficacité. Le rapport Brahimi sur les opérations de paix de l'ONU, publié en 2000, recommandait que l'organisation mondiale mette davantage l'accent sur la rapidité de déploiement, sur la prévention des conflits, sur les stratégies de consolidation de la paix et sur le rôle des civils et de la police. Des progrès considérables ont été réalisés quant à l'exécution des recommandations du rapport et le Canada continuera d'insister sur leur pleine mise en œuvre.

De même, le gouvernement a indiqué clairement son intention d'inciter les membres des Nations Unies à adopter l'initiative de la « responsabilité de protéger », appuyée par le Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU, publié en



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

décembre 2004. L'objectif sera d'élaborer de nouvelles règles qui permettront à la communauté internationale de protéger les civils de graves dangers, quand leur propre gouvernement refusera de le faire ou en sera incapable. La Défense nationale appuiera les efforts du gouvernement à cet égard.

Le gouvernement continuera d'appuyer fermement d'autres aspects du plan de réforme de l'ONU, dont les propositions mises de l'avant par le Secrétaire général Kofi Annan dans son rapport publié en mars 2005 et intitulé : *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous*.

Finalement, le Canada assumera un rôle de premier plan au sein de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA). Cette brigade, déployée pour la première fois en 2000, en Éthiopie et en Érythrée, demeurera au cœur de la capacité des Nations Unies d'entreprendre des opérations de soutien de la paix au cours des années à venir. Le Canada a assumé la présidence de la BIRFA en 2003 et en assurera le commandement jusqu'au milieu de 2006.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

L'OTAN est une structure de défense collective clé et elle incarne le lien transatlantique qui demeure essentiel à la sécurité de notre pays. Elle demeure une solide institution politique, dans le cadre de laquelle des alliés partageant des valeurs et des intérêts peuvent traiter de

questions qui menacent la stabilité régionale et internationale. Au cours de la dernière décennie, l'Alliance s'est détachée petit à petit de ses dispositions du temps de la guerre froide, conservant ainsi sa pertinence dans le nouveau contexte de sécurité. Elle a accueilli 10 nouveaux pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale depuis 1999 et a établi un contact avec d'autres pays partenaires en Europe de l'Est, en Asie centrale et dans la région de la Méditerranée. L'Alliance a montré qu'elle est une organisation régionale clé ayant la volonté et les capacités de contribuer concrètement à la sécurité internationale. L'OTAN a joué un rôle de leader dans le cadre des opérations de stabilisation dans les Balkans. L'Alliance a entrepris les premières opérations offensives de son histoire pour mettre un terme au nettoyage ethnique dans cette région.

L'Alliance est aussi à l'avant-plan de la lutte contre le terrorisme. Immédiatement après les attentats du 11 septembre, l'OTAN a invoqué l'article sur la défense collective du Traité de Washington et affecté des avions d'alerte lointaine à la surveillance de l'espace aérien américain. Depuis, sur l'insistance de l'Allemagne et du Canada, elle a mené des opérations en dehors de sa sphère de responsabilité traditionnelle en assumant le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan. Le Canada continuera d'encourager l'OTAN à faire d'autres contributions similaires à la sécurité mondiale.

L'OTAN est au cœur d'un ambitieux processus de transformation visant à garantir qu'elle dispose des forces modernes nécessaires pour mener des opérations dans le contexte de sécurité de l'avenir. L'engagement capacitaire de Prague est un élément clé de ce processus et les pays de l'Alliance se sont engagés à améliorer leurs capacités collectives de se défendre contre les attaques aux armes de destruction massive, à maintenir des structures efficaces de commandement et de contrôle, à conserver leur interopérabilité et leur efficacité au



Kaboul (Afghanistan) – Un médecin de la polyclinique de Chardehi en compagnie d'un sergent des Forces canadiennes.



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

combat, ainsi que leur capacité de déploiement rapide et de maintien en puissance de leurs forces. Nous appuyons sans réserve cette initiative et nous remplissons nos engagements nationaux à cet égard, notamment en aidant à élaborer des solutions multinationales pour le transport maritime et aérien stratégique.

Un autre aspect important de la transformation de l'Alliance est la mise sur pied de la Force de réaction de l'OTAN, dont l'objectif est de fournir à l'organisation la capacité de projeter sa puissance à travers le monde pour gérer les crises et réagir aux menaces. Une première force d'environ 8 000 militaires a été constituée en 2003. Elle servira de prototype à partir duquel sera créée la Force de réaction de l'OTAN, formée d'environ 20 000 soldats et dotée de composantes terrestres, maritimes et aériennes. Le gouvernement juge que la Force de réaction de l'OTAN est un élément indispensable au maintien de la pertinence de l'Alliance. Nous en sommes à négocier quels seront nos engagements précis, mais il devrait s'agir d'une combinaison d'éléments maritimes, terrestres et aériens, ainsi que d'installations d'instruction spécialisées.

Entre-temps, le Canada maintiendra d'autres engagements particuliers envers l'Alliance, y compris du personnel affecté à la Force aéroportée de détection lointaine et à divers quartiers généraux de l'OTAN. Nous continuerons également à encourager les membres de l'Alliance et d'autres pays à s'entraîner au Canada, notamment à Goose Bay et dans le cadre du Programme d'entraînement en vol de l'OTAN.

Union européenne

Au cours des 10 dernières années, l'Union européenne (UE) a accompli d'importants progrès dans l'élaboration de sa propre politique de sécurité et de défense. Le Canada estime que l'UE peut exercer un rôle important pour ce qui est d'accroître la paix et la sécurité internationales. L'UE a déjà démontré sa volonté d'assumer de nouvelles responsabilités en



Geilenkirchen (Allemagne) – Un membre de l'Escadre de logistique du contingent canadien devant un aéronef E-3A AWACS.

prenant la relève de l'OTAN dans le cadre des opérations de stabilisation menées en Bosnie. Le Canada a fourni du personnel militaire pour cette importante mission.

Le Canada appuie fortement le développement plus poussé de la politique européenne en matière de sécurité et de défense comme moyen de bâtir des capacités de défense qui devraient compléter celles de l'OTAN et non pas faire double emploi. Nous continuerons à travailler de concert avec l'UE afin d'assurer que le Canada puisse participer à d'autres missions dirigées par cette organisation auxquelles l'OTAN ne prendra pas part.

LES FORCES CANADIENNES ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE AU XXI^E SIÈCLE : UNE NOUVELLE APPROCHE

Le gouvernement est résolu à accroître la capacité du Canada de contribuer à la paix et à la sécurité internationales et, en particulier, à rétablir la stabilité dans les États en déroute ou défaillants. Pour atteindre cet objectif dans le contexte de sécurité complexe qui prévaut, il faudra plus que jamais adopter une approche gouvernementale globale face aux missions internationales, en réunissant des ressources militaires et civiles de manière ciblée et cohérente.



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR



Région d'Ampara (Sri Lanka) – Un officier de la section du génie de la DART s'entretient avec un responsable de district.

Dans le cadre de cette stratégie, et s'appuyant sur l'expérience acquise récemment en Afghanistan et ailleurs, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes collaboreront plus étroitement avec d'autres ministères et agences gouvernementales, notamment les Affaires étrangères et l'Agence canadienne de développement international, afin de continuer d'élaborer une approche « 3D » (défense, diplomatie et développement) intégrée face aux situations complexes de conflit et d'après-conflit. Cela impliquera, selon les besoins, des consultations et le partage d'information avec le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction établi au sein des Affaires étrangères.

Rôles des Forces canadiennes

Les États en déroute et l'enjeu lié au rétablissement de la stabilité

Les Forces canadiennes continueront de participer à l'éventail des opérations internationales, en se concentrant sur la tâche complexe et dangereuse que représente le rétablissement de l'ordre dans les États en déroute ou défaillants. Le succès des efforts déployés par le Canada en vue de contrer le problème de ces États dépend de la capacité de nos forces armées de mener des opérations de « guerre à trois volets ». Nos expériences passées montrent que la démocratie et le

développement économique ne peuvent s'installer dans ces sociétés sans la sécurité et la stabilité que seules les forces armées peuvent assurer.

Comme l'indique le concept de « guerre à trois volets », ces opérations sont devenues plus difficiles. Nos soldats, marins et aviateurs sont de plus en plus appelés à travailler dans des milieux où la démarcation entre la guerre et la paix est devenue floue. Ces situations sont volatiles et une mission humanitaire peut vite se transformer en une opération de combat, en particulier lorsque des chefs de guerre, des bandes de criminels et d'autres combattants n'appartenant pas à une force régulière font partie de l'équation. Il est essentiel d'avoir recours à un large éventail d'instruments,

comme la négociation, les compromis, une sensibilité aux réalités culturelles, voire même des armes de précision, afin de produire des effets ciblés qui privilégient, même en situation de conflit, le caractère sacré de la vie humaine. Par conséquent, les Forces canadiennes chercheront à conserver la gamme appropriée de capacités militaires leur permettant de pouvoir mener à bien tous les aspects possibles d'une « guerre à trois volets ».

Les Forces demeureront avant tout aptes au combat, de manière à décourager les agressions, à se défendre elles-mêmes ainsi que des populations civiles contre des attaques conventionnelles et asymétriques, et à combattre et vaincre les forces adverses dans l'intention ultime de rétablir la paix et la stabilité. Les Forces canadiennes ont fait la preuve de leur excellence dans ce domaine, et c'est une des raisons pour lesquelles elles sont en si grande demande à l'étranger. Elles rehausseront leur savoir-faire encore davantage.

Exposer nos militaires à ces dangers constitue l'une des décisions les plus difficiles que doit prendre le gouvernement. Bien qu'il ne fasse pas de doute que nos militaires continueront d'être sollicités souvent pour participer à des opérations internationales, le gouvernement choisira avec soin et stratégie les déploiements auxquels les Forces canadiennes participeront. Comme par le passé, nous devons



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

LES FORCES CANADIENNES ET LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les Forces canadiennes doivent demeurer en mesure de participer à un large éventail d'opérations à l'étranger, en particulier celles qui se déroulent dans le contexte complexe, fluide et dangereux qui prévaut dans les États en déroute ou défaillants. Il s'agit notamment :

- **d'opérations de combat**, comme celles menées dans le cadre de la campagne aérienne au Kosovo et avec les États-Unis en Afghanistan;
- **de missions de soutien de la paix et de stabilisation complexes**, comme celles menées avec l'OTAN en Bosnie et avec la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan;
- **d'opérations maritimes d'interdiction**, comme celles exécutées dans le golfe Persique après la première guerre du Golfe et dans le cadre de la campagne contre le terrorisme;
- **d'opérations traditionnelles de maintien de la paix et d'observation**, comme celles menées pendant nombre d'années par l'ONU au Moyen-Orient, et, plus récemment, en Éthiopie/Érythrée;
- **de missions d'aide humanitaire**, comme celles menées par l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe au Honduras, en Turquie et, plus récemment, au Sri Lanka;
- **d'opérations d'évacuation** pour aider les Canadiens se trouvant dans des pays où des crises et des conflits sont imminents, comme nous l'avons fait en Haïti.

Dans le nouveau contexte de sécurité, il est possible que les Forces canadiennes doivent participer simultanément à plusieurs de ces opérations dans un même théâtre.

examiner toute une gamme de facteurs avant de prendre une décision finale. Nous devons déterminer notamment si :

- la mission appuie les objectifs de la politique étrangère du Canada;
- le mandat est réaliste, clair et exécutable;
- l'appui politique et financier international ainsi que les autres ressources sont suffisants pour atteindre l'objectif visé;
- les forces proposées conviennent au mandat de la mission;
- un processus de consultation efficace existe entre les partenaires de la mission;
- une stratégie de retrait claire ou un état final souhaité a été établi;
- l'on a défini un concept précis des opérations, une structure de commandement et de contrôle efficace, et des règles d'engagement claires;

- la mission n'empêche pas les Forces canadiennes de respecter leurs autres engagements.

Aide à l'instruction militaire

Outre leur contribution directe aux opérations menées à l'étranger, les Forces canadiennes joueront un rôle plus actif à l'égard de l'instruction militaire offerte aux forces armées étrangères. En favorisant le développement de forces démocratiques et justiciables dans les pays se remettant d'un conflit, on les aide à maintenir leur stabilité et à prévenir de nouvelles crises, et l'on facilite le retrait des forces internationales des zones de conflit. En offrant une formation aux instructeurs, le Canada peut aussi aider d'autres pays à renforcer leur capacité de mener des opérations de paix. Cela a pour effet d'augmenter le nombre et la qualité des soldats aptes à participer aux missions de l'ONU ou d'autres organisations, ainsi que d'alléger le fardeau opérationnel imposé à des pays comme le Canada.

L'expertise de nos militaires dans ce domaine est reconnue et très recherchée, comme en témoigne leur



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

participation à l'instruction des forces armées de la Sierra Leone et de l'Afghanistan. Nous exploiterons cette réussite. Par exemple, la Défense nationale fournira plus de ressources à son Programme d'aide à l'instruction militaire pour lui permettre de mener une vaste gamme d'activités à travers le monde, en mettant l'accent sur l'Afrique et sur le Plan d'action du G8 pour le développement des capacités mondiales de maintien de la paix. Les Forces canadiennes s'attacheront à inculquer aux officiers de niveau intermédiaire les techniques d'état-major de base, pour les aider à mener des opérations de paix. Le Canada mettra à profit la capacité bilingue des Forces canadiennes pour aider les soldats africains anglophones à servir dans les régions d'expression française du continent, et les soldats francophones à faire de même dans les régions d'expression anglaise. Enfin, la Défense nationale favorisera la réforme du secteur de la sécurité en vue de stimuler les valeurs démocratiques dans les forces armées.

Ces activités d'instruction s'étendront jusqu'à inclure les forces maritimes, aériennes, terrestres et spéciales. Les forces maritimes transmettront leur expertise liée à la patrouille océanique et aux opérations d'interdiction. Les forces terrestres assureront l'instruction liée au soutien de la paix. Les forces aériennes aideront les forces étrangères à offrir un meilleur appui aérien à leurs forces navales et terrestres, et à améliorer leurs opérations aériennes d'interdiction et de transport. Enfin, les forces d'opérations spéciales se chargeront de l'instruction antiterroriste. Tout en menant à bien ces activités, les Forces canadiennes rechercheront l'accès à des milieux d'instruction particuliers, comme la jungle ou le désert, en Amérique latine et en Afrique. Elles trouveront également des emplacements potentiels pour l'installation de bases d'étape à l'appui de futures missions.

Diplomatie militaire et présence avancée

La diplomatie militaire demeurera un élément important des efforts de la Défense nationale visant à favoriser la stabilité internationale. Les contacts bilatéraux et multilatéraux, dont les entretiens d'état-major, les escales portuaires et aéroportuaires, ainsi que la participation à des exercices, sont des composantes importantes de la politique étrangère du Canada. Ces activités permettent au Canada de mieux comprendre les enjeux de sécurité qui prévalent dans diverses régions du monde, tout en renforçant la démocratie ainsi que le contrôle et la responsabilité des civils au sein des forces armées d'autres pays. Les Forces canadiennes poursuivront ces activités en Afrique, en Amérique latine, dans les Antilles et en Asie du Pacifique, en collaboration avec les Affaires étrangères.

La diplomatie militaire peut aussi favoriser la conduite d'opérations des Forces canadiennes outre-mer. Par exemple, les liens que le Canada a noués avec certains pays du Moyen-Orient depuis 2001 nous aident encore à soutenir les opérations en Afghanistan. Le Canada développera davantage cette stratégie auprès de certains pays, particulièrement en Asie. Les Forces canadiennes envisageront également d'élargir leur

Kaboul (Afghanistan) – Un caporal-chef de la police militaire canadienne montre à des apprentis policiers afghans comment passer des menottes de façon sûre.



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

« empreinte » internationale, par exemple grâce à l'affectation de personnel militaire supplémentaire dans des quartiers généraux alliés.

Contrôle des armements

Les Forces canadiennes participeront aux initiatives du gouvernement visant à empêcher la prolifération des armes de destruction massive, notamment dans le cadre de l'Initiative de sécurité contre la prolifération. Cette mesure internationale, lancée par les États-Unis en 2003, vise à stopper l'expédition d'armes de destruction massive, ainsi que des vecteurs et matériaux connexes, entre des États et des organisations dangereux. Pour ce faire, on a recours à tout un éventail d'instruments, notamment le partage du renseignement et des opérations maritimes d'interdiction. Le Canada est devenu membre à part entière de ce programme en 2004. Les Forces canadiennes examineront comment elles peuvent contribuer aux opérations internationales menées dans le cadre de cette initiative. Elles poursuivront également l'inspection des armes conventionnelles et les mesures de vérification connexes.

FUTURES TÂCHES DES FORCES CANADIENNES

Pour permettre au Canada de contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde, les Forces canadiennes pourront, avec 5 000 membres de la Force régulière et 3 000 réservistes de plus, maintenir le déploiement de jusqu'à 5 000 soldats à l'échelle mondiale.

Voici les contributions précises que les Forces canadiennes apporteront aux opérations internationales :

En ce qui concerne les *ressources nationales*, les Forces canadiennes pourront :

- maintenir en puissance, pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, l'élément de commandement de la Force opérationnelle



Halifax (N.-É.) – Des employés civils préparent du matériel à changer à bord du NCSM *Preserver*.

permanente de contingence, basé à terre ou en mer, capable d'assumer le rôle de chef de file multinational en matière d'opérations de paix;

- maintenir indéfiniment l'élément de commandement national d'une force opérationnelle de mission à l'étranger. Il pourra aussi exercer durant de plus courtes périodes le rôle de chef de file multinational d'opérations de paix.

En ce qui concerne les *forces d'opérations spéciales*, les Forces canadiennes pourront :

- soutenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, le déploiement outre-mer de la Force opérationnelle spéciale;



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

- fournir des éléments d'opérations spéciales à l'appui de la Force opérationnelle permanente de contingence ou d'une autre force opérationnelle de mission en vue d'améliorer leurs capacités de surveillance secrète et autres;
- affecter la Force opérationnelle interarmées 2 renforcée à des opérations comme l'évacuation des Canadiens et d'autres non-combattants à l'extérieur des zones de conflit;
- affecter une compagnie interarmées de défense nucléaire, biologique et chimique renforcée à des opérations outre-mer, y compris celles menées par l'OTAN.

Les *Forces maritimes* pourront :

- soutenir indéfiniment le déploiement outre-mer de deux navires (un provenant de chaque côte) dotés d'hélicoptères maritimes embarqués, ou d'un sous-marin et d'un navire, dans le cadre des opérations menées en appui direct du Groupe d'opérations spéciales ou à titre d'éléments avancés de la Force opérationnelle permanente de contingence, n'importe où dans le monde;
- soutenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, un groupe opérationnel formé d'au plus quatre navires de combat pouvant servir de composante nationale ou multinationale de commandement dans le cadre d'opérations à l'étranger. Ce groupe opérationnel doit être capable d'effectuer des tirs de précision et d'appuyer les forces à terre. Il fera partie intégrante de la Force opérationnelle permanente de contingence ou sera chargé d'appuyer l'atteinte d'autres objectifs nationaux;
- déployer, pour une période pouvant aller jusqu'à six mois, un second groupe opérationnel en tant que force de deuxième échelon de la Force opérationnelle permanente de contingence ou dans le cadre de forces opérationnelles de mission distinctes.



Kandahar (Afghanistan) – Des militaires canadiens s'entraînent aux techniques de combat à mains nues.

Les *Forces aériennes* pourront :

- fournir un transport aérien assuré à l'appui des opérations internationales;
- fournir au Groupe d'opérations spéciales des ressources aériennes pour opérations spéciales pouvant être déployées à l'échelle mondiale;
- soutenir indéfiniment le déploiement outre-mer de deux hélicoptères de patrouille maritime embarqués (un sur chaque côte) et d'un avion de patrouille maritime *Aurora* participant à titre d'élément



CONTRIBUER À L'AVÈNEMENT D'UN MONDE PLUS SÛR

avancé de la Force opérationnelle permanente de contingence, n'importe où dans le monde;

- fournir, pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, une unité expéditionnaire aérienne, qui fera partie intégrante de la Force opérationnelle permanente de contingence. Cette unité comprendrait :
 - jusqu'à deux patrouilleurs maritimes *Aurora* capables d'appuyer des éléments basés à terre et en mer;
 - jusqu'à six hélicoptères maritimes déployés avec le groupe opérationnel naval;
 - jusqu'à six hélicoptères de transport moyen ou lourd à l'appui des opérations terrestres;
- maintenir indéfiniment outre-mer une unité expéditionnaire aérienne faisant partie intégrante d'une force opérationnelle de mission. Il s'agirait :
 - d'un maximum de six hélicoptères de transport moyen ou lourd à l'appui des opérations terrestres;
- déployer, pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois, dans une base préparée dans un lieu sûr, une unité expéditionnaire aérienne faisant partie intégrante d'une force opérationnelle de mission. Il s'agirait :
 - d'un appareil *Airbus* configuré pour le ravitaillement en vol;
 - de six chasseurs CF-18 affectés à des missions air-sol.

Les *Forces terrestres* pourront :

- fournir, à l'appui du Groupe d'opérations spéciales, des forces légères aptes à s'intégrer aux éléments de la Force opérationnelle interarmées 2;
- fournir la composante terrestre de la Force opérationnelle permanente de contingence capable de se déployer à bord d'une plate-forme maritime et d'opérer à partir de celle-ci;
- maintenir indéfiniment outre-mer deux forces opérationnelles terrestres, qui pourraient se trouver dans des théâtres d'opérations distincts, pour constituer la composante terrestre de forces opérationnelles de mission. Bien qu'étant actuellement limités à 700 soldats environ, les effectifs de ces forces opérationnelles terrestres atteindront éventuellement quelque 1 200 soldats. En outre, les Forces terrestres seront en mesure de fournir une troisième force opérationnelle d'environ 1 000 membres durant six mois, soit pour renforcer une opération en cours, soit pour mener une nouvelle mission de courte durée. En fait, les Forces terrestres doubleront leur capacité d'entreprendre des opérations et de les soutenir;
- fournir un quartier général de brigade apte à commander une formation multinationale pendant un an, dans le cadre d'une opération internationale de plus vaste envergure menée par le Canada.

En ce qui concerne les *secours aux sinistrés*, les Forces canadiennes devront notamment :

- affecter l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe renforcée, ou ses composantes, à des missions d'aide humanitaire à l'étranger.



CONCLUSION

Les Forces canadiennes constituent une institution nationale indispensable. Tout au long de notre histoire, en temps de guerre comme en temps de paix, nos militaires, hommes et femmes, ont joué un rôle considérable en protégeant notre peuple et notre territoire, en défendant nos intérêts et nos valeurs, et en portant secours à d'autres populations dans le monde. Ils ont accompli ces missions en acceptant sans hésiter le principe de la « responsabilité illimitée » et tout ce qu'il implique. Ils sont devenus un élément important de notre caractère national et ont contribué à façonner ce que nous sommes en tant que peuple. Notre identité, notre prestige et notre influence sur la scène internationale ont toujours été liés à la force et à la viabilité de notre organisation militaire.

Dans le contexte de sécurité actuel, où l'imprévisibilité est devenue le thème dominant, les Forces canadiennes ont un rôle essentiel à jouer, tout comme d'autres ministères et agences gouvernementales, pour assurer la protection des Canadiens. À cette fin, elles doivent être efficaces, adaptées aux besoins, promptes à réagir et capables de contrer les menaces tant au pays qu'à l'étranger, que ce soit dans les régions éloignées du Nord canadien ou dans des États en déroute ou défaillants.

Ce document définit une nouvelle vision pour les Forces canadiennes du XXI^e siècle. Il envisage des forces armées transformées, qui seront dotées des capacités, des technologies et de l'équipement voulus, ainsi que du leadership et des structures de commandement et de fonctionnement leur permettant de mener à bien des opérations exigeantes. Les forces seront parfaitement intégrées et capables d'optimiser leurs ressources pour obtenir des résultats ciblés et précis.

Comme toujours, la réussite des Forces canadiennes reposera en fin de compte sur leurs membres, à savoir leur professionnalisme, leurs compétences et leur entraînement. Au Canada, elles devront se montrer plus vigilantes et plus innovatrices que jamais pour défendre les citoyens et le territoire contre des menaces nouvelles ou émergentes, tout en continuant d'accomplir des missions essentielles comme la recherche et sauvetage, et les secours aux sinistrés. Elles seront à la hauteur du défi.

Outre-mer, l'expérience acquise récemment dans des endroits comme l'Afghanistan, la Bosnie et Haïti nous a enseigné que les militaires canadiens seront appelés à exécuter tout un éventail de tâches, allant de l'aide humanitaire à la séparation de factions belligérantes et à la mise en place, même en période de conflit, des conditions permettant à la primauté du droit, à la démocratie et à la prospérité de prendre racine. Pour mener à bien ces missions dangereuses, les Forces doivent d'abord être aptes au combat. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'elles pourront faire intervenir leurs autres talents, y compris l'aptitude à travailler avec les populations locales. Cette qualité, qui inspire et encourage ces populations à participer directement à l'établissement de leur sécurité et de leur stabilité, fait des Forces canadiennes un instrument précieux et recherché outre-mer.

En s'acquittant de ces rôles, les militaires canadiens défendront les intérêts et feront la promotion des valeurs du pays. Ils aideront également à bâtir un caractère national et en seront aussi un reflet, comme ce fut le cas antérieurement, lors de conflits de nature différente. Et, comme elles l'ont fait par le passé, les Forces canadiennes consolideront la réputation du Canada en tant que pays déterminé à trouver des solutions durables aux problèmes mondiaux.

Cette politique de défense est conçue pour le Canada, pour les Canadiens et pour les hommes et les femmes de la Défense nationale, qu'ils soient militaires ou civils. Le gouvernement a fait d'importants investissements dans les Forces canadiennes, aussi bien en ressources humaines qu'en équipement, afin que la présente politique puisse être mise en œuvre et que l'institution puisse affronter les menaces du XXI^e siècle. Ainsi, le Canada rehaussera également sa crédibilité auprès des pays amis et alliés qui partagent les mêmes principes et objectifs dans la quête d'un monde meilleur.

Les Forces canadiennes ont une longue et fière tradition d'excellence. Cette politique leur permettra de la perpétuer. Les Canadiens et leurs forces armées ne méritent rien de moins.

